



n° 81 - printemps 2019 Semestriel

Le Petit Echo des Entremonts
édité à 500 exemplaires par l'Association
d'Animation pour le Développement
des Entremonts en Chartreuse.

Dépôt légal : février 2016
N° ISSN : 2491-8032

Comité de Rédaction :

Des bénévoles et des salariés de l'AADEC
Wilfried Tissot -VP Communication / Elsa
Delarue / Zoé Fachan / Roseline Fonseca
/ Miguel Rizzo / Pascale Jacquet /
Relecture :
René Gallin-Brancaz / Claude Baudoin
/ Elsa Delarue / Zoé Fachan / Pascale
Jacquet

Direction de Rédaction :

Sandrine Dubuc - *missionnée*

Réalisation :

Sandrine Dubuc - *missionnée*
Crédit photos : 1^{ère} et 4^e de couverture
et photos et illustrations de certains
articles.

AADEC :

1er étage, maison intercommunale
73670 St-Pierre-d'Entremont
Tél : 04 79 65 84 03
mail : aadec@wanadoo.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame
80, rue Vaucanson
38330 Montbonnot Saint Martin
Tel : 04 76 18 56 16
Fax : 04 76 18 02 84
contact@imprimerienotredame.com
www.imprimerienotredame.com

Crédits photos :

Auteurs des articles, sauf mentions
particulières.



Edito

Qui n'a pas entendu parler du concept de « développement durable » ? Que ce soit à travers différentes politiques, et différents plans, ou par la communication d'entreprises qui peuvent être plus ou moins honnête envers ce terme. Le concept a pour objectif de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. L'environnement et le social sont alors considérés au même titre que l'économie. Et le besoin de développement durable n'a jamais été aussi urgent qu'aujourd'hui. Le GIEC¹ a tiré de plus en plus souvent la sonnette d'alarme quant aux impacts du changement climatique. Pour y répondre, la France tente de lancer sa transition énergétique. Qu'en est-il dans notre vallée ?

En lien avec le 65^e Petit Echo réalisé sur ce thème il y a 10 ans, cette 81^e édition fait la lumière sur l'évolution de la prise en compte du social et surtout de l'environnement dans le développement économique des Entremonts. Quels ont été les changements notables dans notre vallée ces 10 dernières années ? De la gestion de l'eau, du sol et des déchets à l'état de nos rivières, de nombreux sujets sont abordés. Certains présentent leur projet de vie tourné vers une agriculture où le respect de la biodiversité et de la nature est primordial. D'autres articles présentent l'avenir des énergies renouvelables, ou encore le besoin de transports collectifs et l'évolution des contraintes architecturales pour rendre les bâtiments efficaces énergétiquement. Et le social dans tout cela ? Il est certain que le très fort lien social qui fait l'une des spécificités de la vallée et tout le travail d'éducation populaire initié par l'AADEC, sont un atout pour monter des projets qui soient équitables et respectueux de l'environnement. L'évolution des mentalités et des pratiques dans la vallée est certaine, mais est-elle suffisante ? Il est nécessaire que nos petits-enfants et d'une manière générale, les prochaines générations d'enfants profitent heureux des actions que nous portons aujourd'hui !

Wilfried Tissot

Vice-président Communication pour l'AADEC

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

L'AADEC porte les valeurs de l'éducation populaire, du développement local et de la citoyenneté. Elle édite une revue participative depuis 1981 qui en est aujourd'hui à son 81^e numéro.

Le Petit Écho des Entremonts est la revue de la vallée qui donne la parole à tous les habitants, associations, institutions... qui souhaitent s'exprimer.

Au nom du conseil d'administration de l'AADEC, nous remercions Luc Vernay pour son investissement sur Le Petit Écho en tant que salarié au cours de ces deux ans et demi et lui souhaitons bonne chance pour la suite.



Jeunes pompiers des Entremonts

Depuis quelques années, nos jeunes se forment au service de la protection des autres dans la caserne des Entremonts, le Centre de secours Chartreuse Nord. A l'heure où les médias relaient les difficultés et parfois le mal-être de cet engagement, nous nous sommes demandés ce qui motive ces jeunes.

« Je ne sais pas trop, c'est comme ça, une évidence ». C'est par ces mots que Coline tente d'expliquer ce qui a motivé son engagement chez les pompiers volontaires. Depuis toute petite, elle s'y voyait sans pouvoir vraiment l'expliquer. Elle est d'accord avec Tylan pour dire que : « cela a pris tout son sens lors des premiers mois d'engagement au sein du centre de secours : c'est l'envie de servir et surtout de faire quelque chose d'utile ». Justine ajoute : « J'ai toujours aimé être au contact des gens et les aider quand je pouvais ».

Ils ont tout juste 18 ou 19 ans, ils sont engagés dans la formation de pompier volontaire à la caserne de Chartreuse Nord depuis un peu plus d'un an. Ils s'appellent Coline, Justine et Tylan et nous parlent avec un enthousiasme communicatif de leur vocation et de leur formation.



Devenir pompier opérationnel à partir de 16 ans nécessite de suivre la formation initiale de 30 jours répartis sur 1 à 3 ans. Elle est intense et exigeante mais très enrichissante : « Elle m'a beaucoup appris sur moi-même, précise Tylan, nous étions tous les jours en exercice pour nous préparer à nos futures missions au sein des centres de secours » avec des exercices physiques, l'acquisition des gestes de prompt secours, la maîtrise du matériel comme la radio... Pour apprivoiser la peur du feu, « on est mis dans un caisson, assis à côté du feu, pour nous faire observer le feu, ressentir sa chaleur. Les *anges danseurs* (fumées qui s'enflamment) et les *Roll-over* (rouleaux de flammes) passent au-dessus de nos têtes pendant qu'on nous parle pour nous rassurer et nous faire comprendre son fonctionnement ». « Tout cela est bien sûr fait en sécurité maximale avec des EPI (équipements de protection individuelle) adaptés », rassure Daniel Rigaud, l'adjudant-chef du centre.

« C'est un réel enrichissement personnel, je suis content d'aller à la caserne et de retrouver des gens avec qui je partage la même passion », dit Tylan. Justine confirme :





« Cette activité m'a permis aussi de m'ouvrir aux autres car elle est fondée sur la cohésion et l'esprit d'équipe ». Mais c'est parfois difficile et impressionnant. Coline se souvient de la fin de sa formation : « J'ai participé à une FMA (Formation de Maintien des Acquis) sur le secourisme, de nuit. C'était une simulation de gros accident entre plusieurs voitures, avec des victimes qui ont bien joué leur rôle, juste à la lumière des camions et des lampes torches. Ça m'a beaucoup marqué mais ça m'a vraiment donné envie de faire ça car, à ce moment-là, je me suis sentie à ma place ! ». Justine ajoute : « J'aime être dans l'action et quand mon bip sonne, cela me procure une certaine adrénaline que j'adore ».

Des freins, il y en a pourtant. Entrer dans ce groupe apparemment fermé de pompiers soudés et aguerris était le premier. Mais finalement l'intégration a été facile. Tous parlent maintenant de l'ouverture, de la disponibilité et de l'accessibilité des pompiers présents.

Tous les trois disent aussi la peur qu'ils avaient de se trouver seuls en situation difficile. Mais cela n'arrive jamais, car solidarité et éthique sont des valeurs de base de la formation des JSP : « On apprend ensemble, on s'exerce ensemble, chacun a quelque chose à

apporter, que ce soit en inter ou au centre de secours, du fait de son métier ou de ses qualités personnelles », dit Tylan. « Et on n'est jamais tout seul, c'est rassurant, on travaille toujours en équipe. On nous apprend que le binôme est indissociable », ajoute Coline. Une solidarité qui permet de faire face aux situations difficiles : « Par exemple, quand il s'agit d'aider quelqu'un qu'on connaît bien ». Et quand certaines situations mettent des vies en péril, leur arrive-t-il de douter ? « Ce n'est pas du doute, mais plutôt une prise de conscience de la proximité du danger », précise Coline. « La cohésion et l'esprit d'équipe, c'est essentiel » confirme Justine.

Cet engagement peut aussi paraître un peu contraignant : « Nos gardes ou les





manœuvres peuvent parfois empiéter sur nos vies personnelles, mais cela reste assez facile à gérer », confie Tylan. Car « beaucoup de moyens sont mis en place pour la gestion de celle-ci », précise Daniel. Tylan confirme avoir un employeur vraiment souple concernant son service chez les pompiers et ainsi d'être libre pour toutes les formations qu'il souhaite effectuer.

Finalement, ils sont tous les trois d'accord pour dire qu'être pompier, c'est trouver une nouvelle famille, apporter du sens à leur vie et s'enrichir humainement. Et ni les difficultés ni les contraintes ne viennent remettre en cause leur engagement.

Ils envisagent de terminer la formation de base et bien sûr de poursuivre. Ils voudraient faire plus, acquérir des spécialités comme EPIM (Equipe Première Intervention en Montagne), « Feu de forêt » ou encore « Secours animalier ». Et « pourquoi pas prétendre atteindre le grade de caporal (chef d'équipe) si l'on me le permet dans les prochains mois », dit Tylan. « Grâce aux pompiers, j'ai découvert une vraie passion et j'aimerais devenir infirmier pour compléter cette activité. »

C'est de toute évidence une expérience unique, une belle aventure et une extraordinaire école de la vie !

Sandrine Dubuc

Pour les plus jeunes

Une formation sur 4 ans est accessible à partir de 11 ans dans les sections des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP).



Pour tout renseignement : Daniel Rigaud au 06 66 11 01 14, par mail : drigaud@sdis73.fr.



Hommage à Simon Cartannaz

Simon s'engage comme sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Chartreuse Nord le 1^{er} janvier 2010. Il n'a pas encore 20 ans... Rapidement, il enchaîne ses formations avec succès. Pompier passionné, courageux, dévoué et motivé, son engagement de volontaire ne lui suffit pas. Il en veut plus encore. Alors pour rehausser son engagement, il s'engage auprès des militaires de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Son intégration à la BSPP est un réel succès. Il enchaîne les formations et monte rapidement en grade. Son très honorable parcours lui vaut d'être nommé Caporal-Chef en moins de 3 ans.

Ses jours de repos, Simon revient dans sa Chartreuse. Aussitôt arrivé, il se met d'astreinte pour renforcer notre équipe de Chartreuse Nord. Au centre de secours, il fait partager son professionnalisme à ses collègues. Aussi bien en manœuvres qu'en interventions, ils sont ravis de profiter pleinement de son expérience. Simon sait expliquer et transmettre simplement ses compétences, même dans les situations les plus complexes. Son statut de Pompier de Paris et son savoir-faire incontestable lui valent le respect de chacun. Il suscite l'admiration de tous.

Pour autant, il ne se vante jamais. Il est si modeste, tellement humble. Personne ne sait combien de fois il a risqué sa vie sur des interventions périlleuses. Personne non plus ne peut imaginer que cet engagement, pour lequel il donne le meilleur de lui-même, sera aussi la cause du pire...

Simon n'avait pas encore 30 ans, il était beau et fort, il avait des projets, il avait encore toute la vie devant lui... Mais ce samedi 12 janvier 2019, vers midi, nous apprenons qu'une violente explosion s'est produite à 9 heures, dans une boulangerie rue de Trévise à Paris ! Cette terrible déflagration vient de voler la vie de notre collègue et très cher ami.

Simon... La vie, ce bien si précieux et si fragile, à laquelle il tenait tant, vient de lui être injustement arrachée.

Rapidement les sapeurs-pompiers de Chartreuse Nord et les amis de Simon se rassemblent au Centre de Secours. L'émotion est grande, nous sommes



tous abasourdis, terrassés par cette effroyable et inconcevable nouvelle. Certes, nous connaissons tous les risques d'un tel engagement. Inconsciemment, notre ardeur à porter secours et assistance nous les fait-elle oublier ? Quoi qu'il en soit, nous sommes tous tellement démunis quand l'irréparable se produit.

Les magnifiques cérémonies qui rendront hommage à Simon, à Paris et à Entremont, seront un grand honneur pour lui et pour sa famille. Pourtant, tout cela paraît si dérisoire face à la perte d'une vie et à l'immensité du vide que Simon laisse derrière lui. Aujourd'hui, c'est toute la vallée qui est affectée par sa disparition. Sa compagne, sa famille, ses anciens copains d'école ou de lycée, ses amis, ses collègues du centre de secours, les amis ou les voisins de ses parents... Nous sommes tous affligés.

Simon, tu resteras un modèle et tu continueras de vivre dans notre cœur. Nous ne cesserons pas de penser affectueusement à toi. Nos tristes et amicales pensées vont aussi vers ta compagne, tes parents, tes sœurs, ta belle-sœur, tes beaux-frères, tes nièces, ton neveu, ta belle-mère, tes grands-parents, cousins et amis. Ils savent pouvoir compter sur toute notre amitié sincère.

Daniel Rigaud

185

La commémoration de l'armistice de 1918 aux Entremonts

185 bougies, 185 chasubles, 185 flambeaux, 185 noms... Ils étaient 185, jeunes et moins jeunes à défiler, ce samedi 10 novembre 2018, pour rendre hommage aux 185 morts de la vallée des Entremonts lors de la Première Guerre mondiale.

A l'heure où l'on ne parle plus que par nombres et par chiffres, par statistiques et pourcentages, l'association Mémoire des Entremonts a effacé les nombres pour redonner un nom à chacun des morts de la Première Guerre mondiale. Un nom et parfois un visage, lorsque la photo du disparu a été retrouvée. Une personnalisation qui a engendré beaucoup d'émotion dans les rangs de porteurs de mémoire et chez les spectateurs de la cérémonie qui a suivi l'arrivée aux flambeaux des cinq cortèges.

Ils étaient partis dans l'après-midi, cinq marches représentant les cinq monuments aux morts de la vallée des Entremonts, composées des porteurs de mémoire et de leurs accompagnateurs. Après une heure et demie d'efforts tout relatifs, ils ont rejoint Saint-Pierre d'Entremont et là, les cortèges ont fusionné. Tous unis dans la mémoire de la douleur des familles, issus

des quatre coins de la vallée et pour la première fois réunis lorsque chacun des porteurs de mémoire a déposé son flambeau dans la vasque.

Au terme d'une cérémonie toute empreinte d'émotion où chacun des porteurs de mémoire a apporté sa bougie pour l'écriture d'un message lumineux – long défilé émaillé par la lecture de lettres poignantes de nos poilus entremontands –, la fête a pu commencer.

Et autour du feu de joie, comme le firent les Entremontands de 1918 en fêtant l'armistice, ceux de 2018 ont arrosé l'événement, prenant un verre en écoutant les chansons et le feu crépiter. Et tous d'assister finalement à l'explosion finale, celle du feu d'artifice, un moment de grâce où la pyrotechnie sut raconter une histoire, celle des Entremontands partis pour la « der des ders ».

L'association Mémoire des Entremonts tient à remercier toutes les personnes qui ont participé ou assisté à cet hommage, dignement et respectueusement, en mémoire de tous ces hommes qui vécurent l'enfer, il y a 100 ans.

Gaëlle Pin-Brancaz

*Cet événement est documenté en fin de l'ouvrage récemment publié par Mémoire des Entremonts : **Les Entremontands dans la Grande Guerre 1914-1918**, Entremont-le Vieux, Editions Mémoire des Entremonts (www.memoiredesentremonts@gmail.com), 303 pages illustrées par de nombreux documents d'époque, 28 €.*

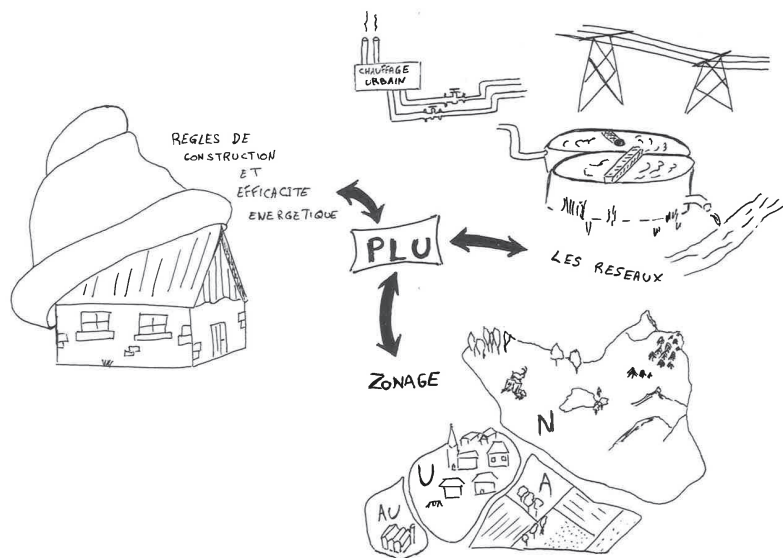


Evolution des pratiques et des mentalités depuis 10 ans

Ce n'est pas le premier *Petit Echo* à traiter du développement durable dans la vallée. C'est même un thème récurrent dans différentes thématiques : agriculture, forêt, eau, énergie, jeunesse, AADEC... Ces dernières années, avec la multiplication des alertes sur le changement climatique, les Français semblent prendre conscience des enjeux et accepter de faire plus d'efforts pour la transition énergétique et un développement durable. Il y a 10 ans, un dossier « Développement durable »¹ faisait l'état des lieux des bonnes pratiques et des améliorations à apporter dans la vallée. Différents sujets avaient été abordés : l'architecture et l'efficacité énergétique, le télétravail et la mobilité, les circuits courts ou encore les déchets. Qu'en est-il 10 ans après ? La vallée a-t-elle évolué dans le bon sens ?



Petit Echo n° 65



Urbanisme

L'architecture a-t-elle évolué pour permettre une meilleure efficacité énergétique ? En 2009, l'architecte Philippe Bouche écrivait dans le *Petit Echo*² que l'on devait accepter l'évolution esthétique de nos bâtis anciens pour permettre une meilleure isolation et de meilleurs apports en énergie solaire. Il écrivait aussi que les POS-PLU³ de l'époque n'étaient pas des plus adaptés. Depuis, la réglementation thermique a changé : il y a eu la RT2012 et maintenant la RT2018⁴. La loi de transition énergétique pour la croissance verte a vu le jour et le PLU a aussi évolué

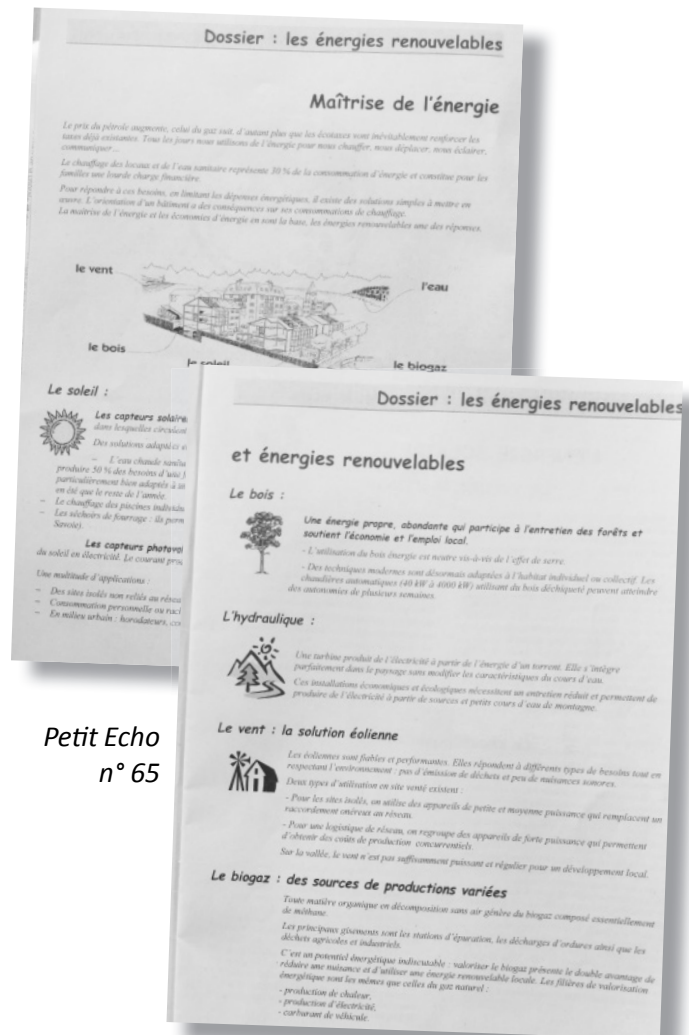
¹ Voir n° 65 du *Petit Echo*.

² Ibidem.

³ POS : Plan d'Occupation des Sols. PLU devenu PLUI : Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal.

⁴ RT 2012 et 2018 : Réglementation Thermique établissant les règles à utiliser dans la construction pour répondre au besoin de transition énergétique.

lué. A ce sujet, des réunions se sont tenues en avril 2019 pour intégrer au mieux l'efficacité énergétique des bâtiments dans le PLUI. Toutes ces lois, plans et règlements vont dans le sens de ce que prônait Philippe Bouche dès 2009. Toutefois, si l'objectif est de ne pas dépasser une certaine quantité d'énergie de chauffage tout en conservant des éléments d'architecture historique ou culturelle dans le bâti ancien, il y aura des surcoûts importants. Les matériaux et les techniques d'intervention sur les bâtiments anciens coûtent plus cher. Il faut bien être conscient qu'il n'y a que des inconvénients à vouloir rénover plutôt que de construire du neuf, à moins que le charme de l'ancien n'ait réellement pas de prix ! Si, par exemple, un propriétaire fait le choix de conserver des façades en pierre, il devra isoler par l'intérieur et il perdra de la surface. Afin de continuer à prioriser l'efficacité énergétique dans l'habitat, il faut espérer des évolutions dans les mentalités et que les commissions d'urbanisme continuent de travailler dans ce sens. Concernant les matériaux de construction, nous avons la chance d'avoir beaucoup de bois, matériau parfait pour des bâtiments énergétiquement efficaces. Le bois de Chartreuse bénéficie en outre depuis novembre 2017 d'une AOC qui reconnaît officiellement sa qualité. En parallèle, un grand nombre d'artisans ont fait les formations débouchant sur une certification RGE⁵, attestant de leur capacité technique à prendre en compte l'efficacité énergétique dans la construction. Il est donc possible de construire sa maison ou son bâtiment en bois local certifié et avec une bonne qualité énergétique. L'intérêt technique est évident mais le circuit court est aussi important : cela favorise l'emploi local qui consolide indirectement les services dans la vallée. Profitons de cet article pour rappeler qu'il existe plusieurs aides pour entreprendre des travaux d'isolation de sa maison. Il faut se mettre en



Petit Echo
n° 65

relation avec l'ANAH⁶ qui se charge ensuite de tout.

Déchets

Avons-nous réussi à diminuer nos déchets depuis 10-20 ans ? En 1960, la France produisait 220 kg de déchets/an/habitant, dont 175 kg de déchets ménagers et le reste en collectes séparées, comme le verre ou le papier, mais hors encombrants⁷. En 1998, en France, c'était 350 kg/an/habitant de déchets tout confondu et, pour la vallée des Entremonts, 330 kg/an/habitant (tous déchets confondus), avec la possibilité de recycler le verre ou le papier par différents circuits mis en place⁸, mais aucune déchèterie n'existait alors.

⁵ RGE : Reconnu Garant de l'Environnement.

⁶ ANAH : Agence Nationale de l'Habitat (<http://www.anah.fr/>).

⁷ Voir n° 47 du *Petit Écho*.

L'art au service du recyclage

Selon le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC), la quantité d'ordures ménagères résiduelles (dévolues au sac noir) baisse depuis le début des années 2000, notamment grâce à la mise en place des collectes sélectives et de l'ouverture des déchèteries d'Entre-deux-Guiers et de Saint-Pierre-d'Entremont. La production globale de déchets, toutes collectes confondues, n'a en revanche jamais cessé d'augmenter, révélant les travers de notre société de consommation. Les déchets sont mieux triés, mais toujours en plus grande quantité : + 7% au global. Il n'est plus possible d'avoir des chiffres ne concernant que les Entremonts depuis la création de la nouvelle Com de Com, les collectes ayant été mutualisées. Sur son territoire, on compte 245 kg/an/habitant d'ordures ménagères résiduelles en sac noir et 381 kg/an/habitant de dépôts en déchèteries. Ces chiffres étant trop élevés, le PRPGD⁹ vise d'ici 2031 un objectif de réduction de 50 kg/an/habitant, toutes collectes confondues. Ces dernières années, une très forte hausse des cartons bruns reflète notre mode de consommation par achat sur internet et livraison à domicile. Beaucoup d'entre eux sont déposés dans les bacs de regroupement ou au pied des colonnes de tri. C'est bien dommage car le tri coûte moins cher que l'incinération. En 2017, les dépôts en déchèterie coûtaient 27 € par habitant alors que la gestion des sacs noirs coûtait 66 € par habitant¹⁰. Dans la classe des territoires comparables, la CCCC fait figure de mauvais élève en termes de tri sélectif. Les pistes de réflexions pour réduire les déchets pourraient être la tarification incitative. Il serait aussi intéressant d'installer des colonnes dédiées aux cartons afin de pouvoir les trier séparément et les recycler, mais



Art ski teck - Black fauteuil - Sharetreuse

cela implique de mettre en place une collecte supplémentaire avec un camion dédié. Toutes ces actions peuvent être bénéfiques mais il est aussi urgent de changer radicalement nos modes de consommation pour éviter d'avoir à jeter des emballages dont la fabrication a déjà été très coûteuse en matières premières et en énergie.

Transports et mobilité

Après la production d'énergie électrique, le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre, ce sont les transports. Au-delà de l'impact sur le changement climatique, la voiture est une dévoreuse d'espace (routes, parkings). Selon le CERTU¹¹, les infrastructures routières peuvent utiliser plus de 50 % de l'espace urbain et périurbain, phagocytant petit à petit les espaces agricoles et naturels. Dans notre vallée, avons-nous développé les transports alter- ▶

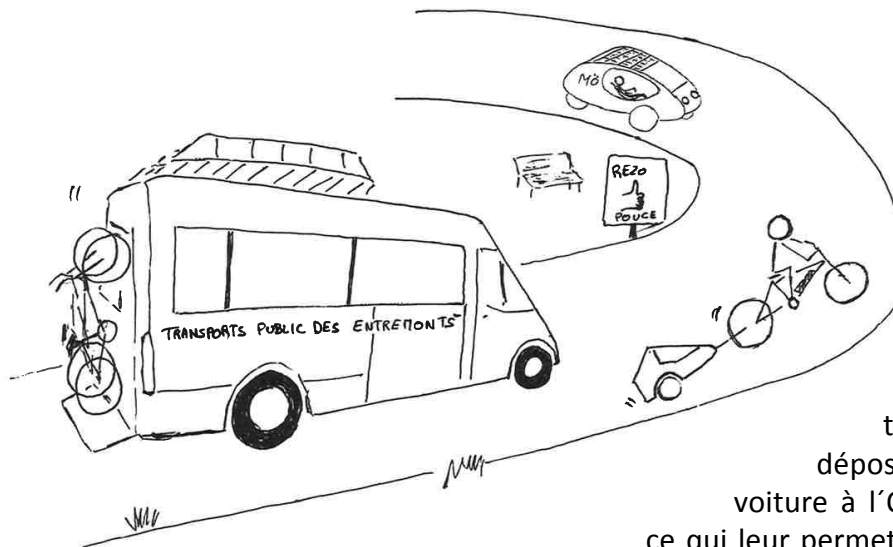


⁸ Voir n° 65 du *Petit Écho*.

⁹ PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

¹⁰ Chiffres de la CCCC en 2017.

¹¹ CERTU : Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publique



natifs à la voiture ? Dans le n° 65 du Petit Echo, le futur développement du **vélo électrique** semble évident. Qu'en est-il dix ans plus tard ? En France il s'est vendu en 2016 134 000 vélos à assistance électrique (VAE) et environ 255 000 en 2017¹². Aujourd'hui nous voyons effectivement aux Entremonts des personnes se déplacer régulièrement à vélo électrique. Si ce moyen de transport est même utilisé par certains de façon quotidienne entre la vallée et Chambéry ou Berland/les Echelles, il est évident que l'utilisation de ce type de transport reste marginale. Il pourrait être utilisé pour les déplacements pendulaires entre hameaux et bourgs, s'il pouvait être couplé avec une ligne de bus reliant notamment Chambéry, mais à la condition que la ligne fonctionne avec une certaine fréquence. L'utilisation des VAE peut-il se développer de manière plus rapide grâce au tourisme ? L'avenir nous le dira. Il est possible d'imaginer des offres Gite-VAE, où durant la semaine de location, les touristes se déplacent majoritairement à vélo électrique et en transports en commun. Aujourd'hui les puissances des VAE sont telles qu'il est possible de tracter des enfants sans problème¹³. En Autriche, la politique de la commune de Werfenweng a montré la voie. Avec ses 840 habitants et sa petite station de ski à 5 remontées mécaniques, l'offre touristique a été complètement transformée.

En arrivant sur la commune, les touristes doivent déposer les clefs de leur voiture à l'Office du tourisme, ce qui leur permet de débuter un séjour non seulement extraordinaire pour eux mais aussi profitable à la commune : leur entre-soi diminue, ils restent beaucoup plus sur la vallée et se déplacent en transports collectifs ou à l'aide de moyens aussi variés qu'épiques. L'impact de cette politique, c'est une baisse des nuisances du trafic routier, une baisse des gaz à effet de serre, davantage de liens sociaux et une augmentation de la fréquentation touristique. Y a-t-il d'autres avancées dans le domaine des transports ? Notons que le Parc Naturel Régional de Chartreuse a mis en place le **Rézopouce**¹⁴ reliant la vallée à Chambéry et au Voironnais avec 13 panneaux installés. Ce système permet de faire du stop en relative sécurité puisque les chauffeurs comme les autostoppeurs s'inscrivent sur un site et obtiennent une carte. Il est pour l'instant difficile d'évaluer l'impact du système. 25 personnes des Entremonts se sont ins-



Rezo Pouce, mis en place à Saint-Pierre d'Entremont Isère en septembre 2018

¹² Observatoire du Cycle.

¹³ Signalons l'ouverture, en avril 2019, au centre de Saint-Pierre-d'Entremont-Isère, de « Entre Monts Vélos », une boutique de location de VAE.

¹⁴ Voir <http://www.parc-chartreuse.net/fr/agir/mobilite/rezopouce-autostop-organise-en-chartreuse/>

crites. En général, les conducteurs s'arrêtent quand ils voient un autostoppeur mais peu de gens pratiquent l'autostop. Il y a donc une éducation à faire en communiquant sur le stop comme moyen de transport sûr et rapide. Concernant les autres modes de transport en commun, il existe toujours la **ligne de bus** reliant Saint-Pierre-d'Entremont à Chambéry, avec seulement 2 allers-retours par jour : pour ceux qui partent le matin entamer leur journée de 7 heures de travail, le départ à 6 h 30 et le retour le soir à 19 h 30 mobilisent 4 heures, ce qui ne rend pas ce transport très attractif par rapport à la voiture, d'autant qu'il faut encore y ajouter le transport hameau-bourg pour beaucoup d'habitants. Il serait possible de développer largement la fréquentation de cette ligne en augmentant sa fréquence (c'est bien sûr plus facile à dire qu'à faire). La navette « bourgs-stations de ski » a encore fonctionné cette année avec 4 allers-retours par jour en période de vacances. Un test a même été fait en louant le véhicule de l'AADEC pour transporter collectivement des enfants du Ski-club à la station, le mercredi après-midi durant tout l'hiver. Beaucoup trop de familles ont été intéressées, il n'a pas été possible de satisfaire tout le monde. Il sera nécessaire de réfléchir à une suite à donner à cette expérience. Quant au **covoiturage**, il fonctionne plutôt pas mal dans notre vallée où tout le monde connaît les horaires de tout le monde. Il est par exemple possible de faire un aller en covoiturage et un retour en bus. Faut-il acheter deux, trois ou quatre véhicules 9 places et les mettre à disposition

d'habitants qui accepteraient d'assurer gratuitement des navettes entre les hameaux et les bourgs ? Cela permettrait de diminuer les coûts de fonctionnement des systèmes de transport en commun. Il y a aussi les navettes 4 x 4 autonomes électriques qui pointent leurs nez : un test a été effectué cet hiver à Val Thorens, mais pour l'instant les coûts sont exorbitants. Il est certain que le prix du carburant continuera d'augmenter et pèsera toujours plus lourd dans le budget des ménages. Développer tous les transports alternatifs à la voiture demandera à coup sûr une volonté politique forte mais aussi beaucoup de solidarité et de la bonne volonté.

Notre vie sociale dans la vallée

Depuis deux ans l'AADEC détaille, lors de son AG annuelle, l'impact positif du bénévolat sur ses finances : si les bénévoles étaient payés, ils représenteraient presque 4 employés à temps plein (soit un quart de son budget global). Au-delà de l'AADEC, c'est aussi le travail, les services et les manifestations générés par une quarantaine d'associations sur la vallée qui créent un dynamisme exceptionnel. Toutes ces activités bénévoles ou quasi-bénévoles servent l'accès à la culture, l'éducation populaire et surtout le lien social. Autrement dit, cela permet d'envisager des tas de solutions pour tendre vers un développement durable. Qu'il s'agisse de l'énergie et des réseaux de chaleur, de la mobilité, des initiatives associatives telles que le bioloco ou ►

Une agriculture bio et en circuit court

Il y a 10 ans, s'est créée une AMAP qui fournissait la vallée en paniers de légumes saisonniers bio. Elle s'est depuis arrêtée mais de nombreuses autres initiatives ont vu le jour. Citons, entre autres, la ferme d'Alain Cartannaz qui a eu le mérite de tenter l'aventure du bio pour ses vaches laitières ; la ferme des Belines avec sa fabrication de laine vierge naturelle ; la ferme du Labérou dont les fromages de chèvres sont certifiés agriculture biologique, comme ceux des Chèvres du Granier ; ou la ferme de la Berthe avec ses paniers bio... Petit à petit, l'agriculture évolue. Les produits bio et locaux sont de plus en plus demandés par le consommateur.

Petit Echo n° 47



les coopératives, il est évident que le travail collectif permet de trouver et de mettre en place des solutions utiles à tous et prenant en compte la préservation de l'environnement. Le lien social très fort dans notre vallée est un atout important pour l'avenir.

En conclusion, les mentalités et les pratiques ont évolué depuis 20 ans, les améliorations sont certaines. Tout le monde ne joue pas encore le jeu du développement durable mais il faut du temps pour changer en profondeur une société. L'énergie bon marché, la

consommation facile et pas chère comme la sacro-sainte autonomie conférée par l'automobile nous donnent l'illusion d'une société agréable dans un cadre privilégié. Mais cette qualité de vie a un coût social et environnemental colossal, qui sera porté par notre descendance. Dorénavant, posons-nous les bonnes questions avant de consommer. Nos petits-enfants seront-ils fiers de nous, de ce que nous avons fait pour eux et de ce que nous leur aurons légué ?

Wilfried Tissot

Eduquer au développement durable

Eduquer, c'est conduire l'enfant sur son propre chemin d'évolution. Les trois piliers de l'éducation sont la famille, l'école et les temps périscolaire et extrascolaire. A l'heure où des étudiants manifestent dans le monde entier leur malaise face à la dégradation écologique et où, au vu des enjeux environnementaux, l'incohérence des modèles économiques nous saute aux yeux, l'éducation est ce levier de transformation sociale qui contribuera à rétablir l'équilibre Homme-Nature. Le Jardin Pédagogique en est un exemple intéressant. En Savoie, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) AGATE (Agence Alpine des Territoires) coordonne le réseau EEDD73 d'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce collectif incite les territoires à développer des projets dans ce domaine et les ac-

compagne. Il considère le jardin comme un support « pour cultiver l'avenir : faire ensemble, manger sain, comprendre le vivant, prendre soin de soi... ». En Chartreuse, l'association Jardins du Monde Montagnes réalise également des enquêtes ethnobotaniques auprès des habitants afin de recenser les savoirs et savoir-faire traditionnels et contemporains en lien avec le monde végétal. En promouvant les jardins partagés, le réseau national Jardin dans tous ses états, propose également des ressources pour mettre en place ces espaces privilégiés de construction de la citoyenneté.

Quentin Cardinaud
Direction départementale
de la Cohésion sociale et de la Protection
des populations de Savoie

2050 : des Entremonts sans eau ?

Il y a peu d'articles scientifiques traitant spécifiquement de la disponibilité en eau en Chartreuse dans un contexte de changement climatique, la plupart ne s'intéressant qu'au contexte global des Préalpes françaises (Chartreuse, Bauges, Vercors, Diois et Baronnies). La Chartreuse culmine à 2082 m, mais moins de 1% de la superficie est située au-dessus de 1800 m. La climatologie ayant un impact majeur sur la disponibilité en eau, il est primordial de connaître sa tendance.

Les températures

L'analyse climatologique à Saint-Pierre-de-Chartreuse (station météo à 1700 m d'altitude) entre 1959 et 2009 montre une augmentation sensible des températures moyennes. La moyenne annuelle de cette augmentation en Vercors/Chartreuse est d'environ 0,14 °C par décennie (Bigot et Rome 2010) mais atteint 0,4°C par décennie au Col de Porte (1325 m) (Giraud et al. 2011), ce qui est supérieur à la moyenne mondiale.

Cette tendance devrait se poursuivre et même s'accélérer au cours du siècle. Selon le scénario intermédiaire du modèle Aladin2 de Scampeii, l'été sera marqué dans les Préalpes françaises par une hausse de température importante, allant jusqu'à plus de 6°C vers la fin du siècle (Tableau 1). Les extrêmes chauds en août au niveau de Saint-Pierre-de-Chartreuse (à 1700 m d'altitude) devraient même dépasser 28 °C en 2050 et 32°C en 2100. En plaine, à Saint-Laurent-du-Pont (389 m), ils devraient dépasser 37°C en 2080 (Figure 2).

L'enneigement

Les chutes de neige vont souffrir de l'augmentation de températures (consensus des modèles). D'après le modèle Aladin2 (Scampeii), les chutes de neige (mesurées par la hauteur de neige déposée) en Chartreuse diminueront de 54 % à 1200 m d'altitude et de 35 % à 1800 m d'ici 2021-2050.

Tableau 1

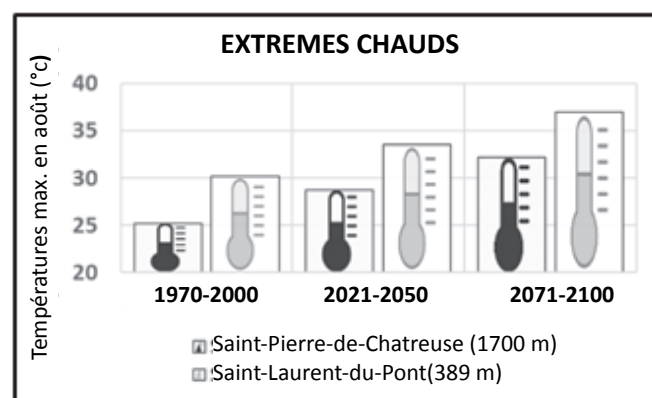
Augmentation prévisionnelles de températures estivales dans les Préalpes françaises		
	2021-2050	2071-2100
Minimum journalier	+ 1,9 °C	+ 4,7 °C
Maximum journalier	+ 2,1 °C	+6,2 °C

Source : Modèle Scampeii, Scénario A1B. mois de Juin / Juillet /Août. Période de référence : 1961-1990 (Rome et al 2013)

Vers la fin du siècle (2071-2100), cette réduction atteindra même 85 % à 1200 m et 72 % à 1800 m.

Le changement climatique devrait accélérer la fonte de neige (davantage de pluie sur neige, températures plus élevées) et, dans une moindre mesure, l'évaporation (plus de vent, moins d'humidité relative). Cela aura des effets sur la hauteur et durée de

Figure 2 : Evolution des températures extrêmes



Source Modèle Scampeii, Scénario A1B (Rome et al 2013)

couverture neigeuse, mais le paramètre le plus important pour le cycle de l'eau est l'équivalent en eau de la colonne de neige (Figure 3). D'ici 2050 à une altitude de 1200 m, il y a aura une diminution de l'équivalent en eau de plus de 50 % pour toutes les saisons, et encore pire, une diminution de plus de 80 % d'ici 2100, avec une disparition totale au printemps.

Autrement dit, même dans un futur proche, l'eau stockée sous forme de neige va diminuer significativement, et elle sera relâchée plus tôt et de manière sans doute plus abrupte.

Les précipitations

Les projections climatiques ont des marges d'erreur nettement plus élevées quand il s'agit de prédire les précipitations, l'humidité du sol et les débits. Au niveau mondial, le changement climatique va accélérer le cycle de l'eau, avec plus d'évaporation, plus de précipitations et plus d'écoulement. Surtout, les précipitations seront réparties différemment et plus ponctuelles.

Selon le modèle Aladin2, il y aura une augmentation des précipitations et des événements extrêmes pour la période 2021-2050. La hausse des précipitations devrait se ralentir vers 2071-2100. Cette période devrait voir davantage de sécheresses en été et automne. En cause : une fonte de neige réduite et précoce, une diminution des précipitations estivales, et une hausse de l'évapotranspiration. D'autres modèles tablent même sur une diminution des précipitations d'ici 2021-2050. C'est du moins ce que semble indiquer le passé récent : les précipitations annuelles moyennes en Chartreuse se sont réduites de 200 mm entre 1960 et 2010 (même si les mesures de la station Saint-Pierre-de-Chartreuse ont une forte variabilité).

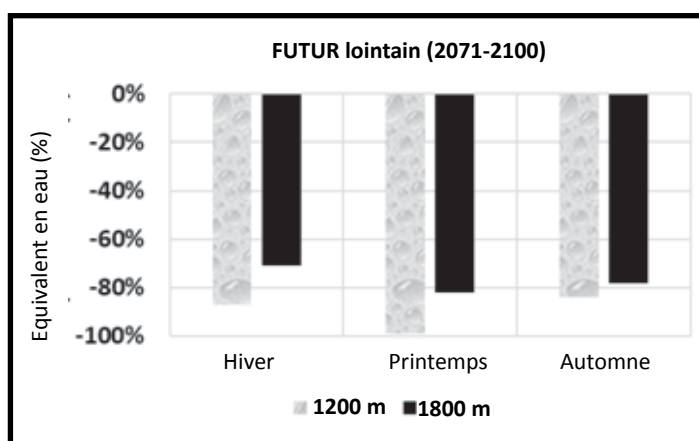
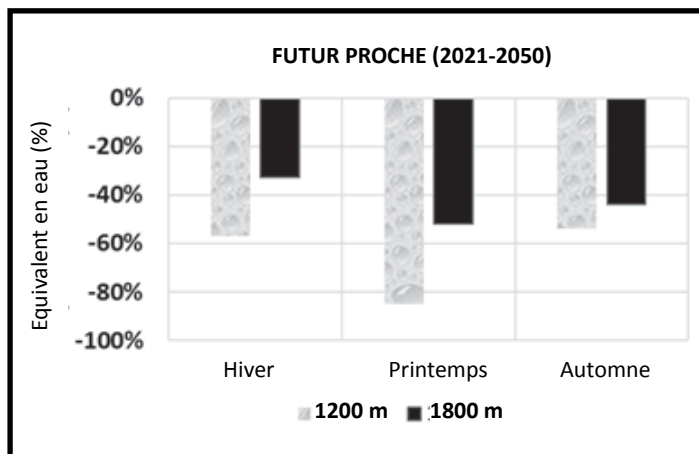
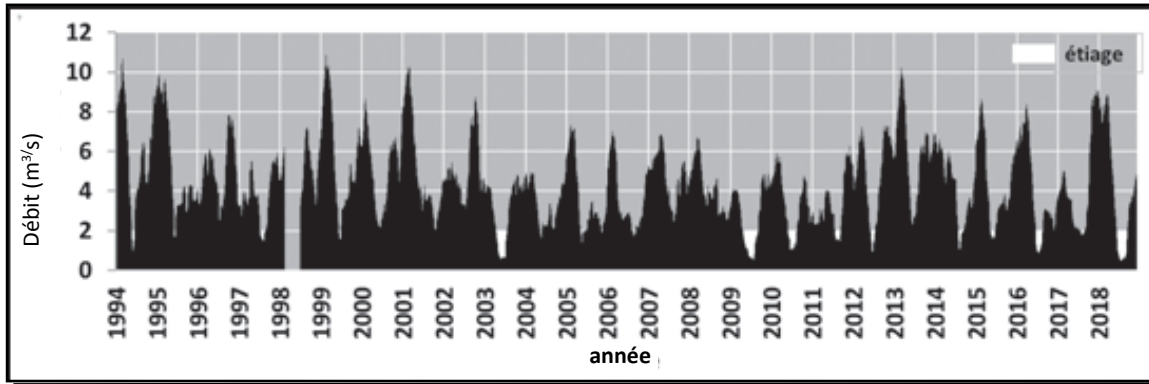


Figure 3 : Perte de l'équivalent en eau issue de la fonte de neige - Modèle Aladin2 (Scampeii)

Débit

Le suivi du débit entre 1969 et 2019 à Saint-Christophe-sur-Guiers montre une forte augmentation de la durée et intensité des étiages (l'étiage est le plus bas niveau d'un cours d'eau). Entre 2009 et 2019, il y a eu 8 étiages de plus de 7 jours en-deçà d'un débit moyen de 0.7 m³/s, dont deux ont eu une durée supérieure à celle de 2003. Avec un déclin de l'enneigement et des pluies saisonnières, on pourrait imaginer des étiages de plus en plus fréquents et sévères. Les mêmes effets joueront sur les nappes phréatiques et les sources, dont un nombre croissant devrait se tarir. A l'horizon de 2050, les pénuries en eau dans des communes en Chartreuse pourraient passer de 2-3 jours à plus

Figure 4 : La récurrence des sécheresses du Guiers Vif



d'une semaine. Ces changements climatiques ne seront pas sans impact sur le cycle de l'eau, la biodiversité et la santé. A l'avenir, il serait judicieux d'améliorer le suivi de la ressource en eau

en Chartreuse et de réduire la consommation en eau dans le massif et en aval.

Carmen de Jong, Université de Strasbourg
carmen.dejong@live-cnrs.unistra.fr

Bibliographie

Bigot, S. et Rome, S. (2010) : « Contraintes climatiques dans les Préalpes françaises : évolution récente et conséquences potentielles futures », *EchoGéo*, 14, URL : <http://echogeo.revues.org/12160> ; DOI :10.4000/echogeo.12160

Rome, S, Li, S. et Bigot, S. (2013) : « Les extrêmes thermiques dans les Préalpes françaises : évolutions présentes (1961-90) et futures (de 2021 à 2100) », in Boko M. et Vissin E. *Evènements climatiques extrêmes et leurs impacts*, Sept. 2013, Cotonou, Bénin. 2013 (26), pp. 445-451.

Scampeii (Scénarios Climatiques Adaptés aux zones de Montagne : Phénomènes extrêmes, Enneigement et Incertitudes) <http://www.umr-cnrm.fr/scampeii/cen/html/WE1800ONDB.html>

Cultiver comme autrefois

Le retour à la traction animale



Photo Espritrait

Dans les années 1980-90, on travaillait la terre avec des tracteurs, on utilisait des pesticides, on mettait de l'engrais chimique. On se satisfaisait du rendement, les légumes étaient fades et pas très bons.

Dans les années 1960-1970, on travaillait les jardins à la main, on tournait le jardin devant la maison à la bêche. On y mettait tout le fumier du mulet de l'hiver. Le jardin vers la grange était labouré avec les mulets, on devait en emprunter un. Là on mettait le fumier des vaches. Du champ des Bandets, on récoltait une tonne de pommes de terre. Il y avait 5 grandes raies de haricots. Avec la famille, on faisait 100 bocaux de haricots, des

carottes et plus de 100 pots de confitures. Il n'y avait pas de congélateurs, avec les bocaux, on avait à manger pour tout l'hiver.

Dans les années 2015-18, on revient au travail à la main et avec les chevaux. Ils sont plus doux que les mulets qui étaient difficiles à tenir ! Aujourd'hui, on fait du compostage, de la récupération d'eau, du paillage pour arroser moins, pas d'engrais chimiques ni de pesticides, on remet du fumier, on refait des bocaux et les légumes ont du goût.

En conclusion, en jardinant doucement, on mange mieux et c'est plus écolo.

Jean-François Giroud

Micro-hydroélectricité en Chartreuse

Ce fut le thème de la première des trois conférences-débats sur la transition énergétique en Chartreuse, organisées par les Amis du Parc de Chartreuse avec l'aide de l'AGEDEN. Elle s'est tenue le 22 mars 2017 au Sappey-en-Chartreuse, avec la participation d'Alpes Hydro, association des petits producteurs d'hydroélectricité des Alpes.

Depuis toujours, la force de l'eau a été utilisée pour produire de l'énergie. L'énergie mécanique faisait tourner nombre de moulins et scieries en Chartreuse (ex. p. 37). Leur conversion vers l'énergie électrique est déjà ancienne en Chartreuse car la centrale du bourg de Saint-Pierre-d'Entremont est mentionnée dans le cadastre de 1908...

Pour Jean-Philippe Reiller (Alpes Hydro Association), les avantages de cette source d'énergie sont indéniables : une énergie propre, renouvelable, disponible 24 h sur 24, et qui permet d'éviter la multiplication des lignes électriques. La micro-hydroélectricité représente environ 20 % de la capacité de production électrique en France et permettrait de gagner 1 ou 2 % de capacité supplémentaire.

Mais Jacques Pulou (FRAPNA) signale un potentiel vraiment limité et purement théorique, car les études de faisabilité technique ou d'acceptabilité n'ont pas été menées pour valider ces calculs. Sans compter les impacts environnementaux car la forte probabilité d'entrer dans une période de faible débit et d'une hausse de l'évaporation due au réchauffement climatique affectent l'ensemble de l'écosystème.

De plus, en Chartreuse, il est nécessaire de préserver l'environnement naturel et notamment les milieux aquatiques sensibles que sont les rivières. Une partie du Guiers Mort est en passe d'être labellisée « Rivière sauvage », atout fort pour développer un tourisme vert, créateur de valeur pour le territoire à l'heure où l'avenir du ski est fortement questionné. Aller au-delà des équipements existants représenterait un gros risque pour notre environnement. Il faut les étudier au cas par cas au travers de démarches de consultation et d'étude. En revanche, travailler à l'amélioration de l'existant permettrait de

gagner en rendement et de limiter les impacts écologiques : c'est en tout cas une piste de consensus que l'on peut creuser.

Alain Mouflard, ingénieur conseil, propose d'autres solutions. On peut installer des turbines sur les conduites amenant l'eau potable sous pression ou (même si c'est plus compliqué techniquement) sur les conduites d'eaux usées : c'est assez rapidement rentable. On peut également penser à rénover d'anciens moulins sur des sites existants. Ces deux pistes principales auraient un impact environnemental minimal.

Le sujet est compliqué et il nous faut trouver des solutions innovantes pour combiner la protection des milieux naturels et le besoin croissant en énergie, conclut Dominique Escaron, maire du Sappey-en-Chartreuse et Président du Parc régional de Chartreuse.

Les centrales villageoises

Concevoir ensemble des projets d'énergies renouvelables dans les territoires Issues d'une expérimentation menée dans les Parcs naturels régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Centrales Villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant les citoyens, les collectivités et les entreprises locales. Développement local, appropriation citoyenne des enjeux énergétiques, participation aux objectifs des territoires en matière d'énergies renouvelables, prise en compte des enjeux paysagers et des exigences de qualité technique sont des valeurs phares mises en avant dans les chartes des Centrales villageoises. Les projets pilotes des Centrales Villageoises ont été accompagnés techniquement par Auvergne-Rhône-Alpes Energie-Environnement (qui continue de coordonner le réseau) et ont fondé la mise en place d'un modèle reproductible.

Soriya Ao

Une histoire de pêche



Photos Les pêcheurs du haut Guiers

Une belle journée de pêche

C'était une matinée humide du mois de mai 2018. Malgré la météo, l'eau était plutôt basse et le Cozon roulait ses reflets émeraude de courants en cascades. Seul au monde, j'agitais au-dessus des radiers un petit Palmer Grizzly, une des mouches les plus prisées de ma boîte. C'est en ramenant à moi une jeune truite gourmande qui s'était laissé séduire par mon leurre que je vis surgir de sous mes pieds, c'est-à-dire du sous-berge sur lequel j'étais posté, une fusée noire qui s'empara de ma modeste capture et l'emmena vers les profondeurs, coincée en travers de sa gueule démesurée.

Patiemment, je ravale de la soie en douceur comme un maître dont le caniche se serait fait engloutir par un ours et qui en tient encore la laisse. Et c'est à force de lenteur que je parviens à faire remonter à la surface ma pauvre truite tout juste maillée, agonisant dans la mâchoire du monstre.

Fort de quelques expériences similaires qui se sont toutes immanquablement soldées par un cuisant échec à mettre au sec ces grosses truites cannibales, je redouble de précautions, profite du constat que mon rival est

borgne pour descendre discrètement de la berge, me glisser dans l'eau à un mètre à son aval et m'apprête à l'empoigner par la queue autant que par surprise. Je n'ai même pas le loisir de sentir ses écailles sous ma main que, prévenu du danger par une quinzaine d'années d'expérience à déjouer les pièges de nombreux prédateurs, le bécard desserre ses mâchoires crochues et laisse échapper sa proie avant de regagner au plus vite l'affouillement d'où il avait surgi.

Et me voilà, tout à la fois déçu et émerveillé, ma truitelle baignant au bout de mon bas de ligne à l'aplomb de la canne, palpitant encore subrepticement des ouïes et arborant au flanc l'emprunte buccale de son second prédateur. Le récit épique de cette anecdote aurait pu trouver ici sa funeste issue si la malice du pêcheur et un courant favorable n'avaient dirigé à nouveau la pauvre victime vers le refuge de la bête. Se produisit alors une seconde attaque, mue sans doute par la glotonnerie naturelle de la truite fario au sortir de l'hiver. Je laissai tout le mou nécessaire à ma ligne pour que l'animal s'entortille les ouïes et les nageoires dans le 12 centième et attendis qu'il fût ficelé comme un rôti pour ►



Une coulée noire suivie d'une épaisse couche de mousse SSP

m'approcher à nouveau. Je jetai ma canne sur la berge avant de propulser mon paquet à deux mains dans la même direction. La truite retomba sur la rive moussue dans le claquement sonore de ses mâchoires. J'avais à mes pieds un mâle borgne de 48cm, à la robe uniformément noire à l'exception de plaies blanchâtres sur la mâchoire, témoins sans doute de nombreux combats passés et de l'âpreté de la vie des ondes. Ravi, je conservai la truitelle moribonde et après une brève réanimation dans un courant bien oxygéné, je laissai repartir mon rival vaincu vers sa tanière.

Des éléments hostiles...

C'est en se remémorant ce genre de scène que le pêcheur passe l'hiver à cultiver avec impatience la promesse de nouveaux rendez-vous pour la saison qui s'annonce. Malheureusement, cette année, c'est plein d'appréhension que je retourne arpenter mes coins de pêche sur le Cozon.

Tout d'abord, parce qu'il n'a pas coulé autant d'eau sous ses ponts qu'il en aurait fallu depuis le mois de mai l'année dernière. Au

déficit d'eau déjà cumulé depuis deux étés, s'est ajoutée une sécheresse historique qui a asséché la rivière sur plus de trois kilomètres, et cela du mois de juillet au mois de novembre. Le manque d'eau a tout d'abord concentré les pollutions habituellement diluées : toutes les matières organiques issues des résidus de retraitement dans les stations d'épuration à Entremont-le-Vieux ont décanté dans les zones privées de courant et nécessité un surcroît d'oxygène dissout pour la minéralisation. Or, avec l'augmentation vertigineuse des températures, cet oxygène s'est raréfié, entraînant, sur les populations piscicoles survivant à l'assec, un stress facteur de développement de mycoses et de maladies. L'étiage de l'année dernière, s'il a découragé la plupart des pêcheurs, a permis à l'inverse à bon nombre d'autres prédateurs de faire aisément bombance durant de longs mois. Je repense alors aux traces omniprésentes laissées, dans les limons de ce lit de cours d'eau exsangue, par les renards, les sangliers, les hérons et peut-être d'autres prédateurs ailés. Ainsi, mon vieux bécard infirme, si discret sous sa berge, a-t-il dû quit-

ter son refuge mis à sec et est probablement devenu une des premières victimes, affaibli, asphyxié, exposé aux convoitises, sans défense, ridicule comme une baleine dans une baignoire.

Pour tenter de limiter la catastrophe, des pêches de sauvetage ont été menées depuis le mois de juillet 2018. L'AAPPM¹ et la Fédération de Pêche de Savoie ont pu capturer et déplacer plusieurs centaines de truites par des pêches électriques. Les membres de l'association Cozon Pêche ont maintenu une surveillance quotidienne de la progression de l'assec afin de récupérer avec des moyens plus rudimentaires les poissons qui pouvaient être sauvés, bravant pour la bonne cause la loi qui interdit le transport des poissons sauvages vivants. Mais qu'elles soient officielles ou officieuses, ces campagnes de sauvetage n'ont pu mettre à l'abri qu'une portion minimale de poissons. Sont restés sur les berges les plus gros spécimens, premiers touchés par la baisse de la qualité d'eau, les alevins de l'année et l'intégralité de la population de chabots.

...et une boue meurtrière

Le bilan de la saison 2018 était déjà bien triste alors qu'approchait l'ouverture de la pêche. Et voilà que 6 jours seulement avant la date tant attendue, un flot brun, malodorant, recouvert de mousse suspecte, se déverse dans la rivière. Plus de 100 m³ de lisier descendent d'une ferme jusqu'au ruisseau de la Doët, affluent du Cozon en amont d'Entremont-le-Vieux ! Si le déversement est de courte durée, les conséquences sont catastrophiques sur cette tête de bassin versant, elle aussi déjà fragilisée par les effets de la sécheresse de 2018. La gendarmerie intervient sur l'heure à la source de la pollution tandis que le garde-pêche et les membres de Cozon Pêche déplorent déjà une mortalité de 100 % des poissons et organismes aquatiques sur plus d'1 km du cours de la Doët. En aval

de sa confluence, la matière solide du lisier s'est déposée sur les radiers du Cozon, colmatant les frayères et asphyxiant les alevins qui y séjournent encore en cette fin d'hiver. Outre ces effets quasi instantanés, les dépôts de lisier accumulés dans le cours de la Doët sont lentement lessivés. C'est durant cette première semaine que l'on découvre les cadavres de géniteurs probablement issus du Cozon et n'ayant pas encore dévalé de ce ruisseau pépinière après le frai. Les matières remises en suspension lors des coups d'eau finissent leur course à l'amont de seuils et des barrages où elles seront dégradées en nitrites, ammoniacale puis nitrate et nous promettent de jolis développements d'algues vertes avec le printemps. Seules de fortes précipitations et crues pourraient enrayer le processus d'eutrophisation² dans les semaines ►



¹ Réseau associatif de la Fédération Nationale de la Pêche en France, regroupant les 3700 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA).

² Déséquilibre du milieu provoqué par l'augmentation de la concentration d'azote et de phosphore dans le milieu. Elle provoque par une croissance excessive des plantes et des algues

Rivière polluée



Poissons impropres à la consommation

Amis pêcheurs,

Suite à une pollution au lisier, le Guliers vif, le Cozon et son affluent la Doët, ont subi de fortes pertes de poissons (allant jusqu'à 100% de mortalité sur certains tronçons). Du fait des quantités importantes de dépôt de lisier dans le lit des rivières, il faut s'attendre à une pollution durable. C'est pour cela que nous ne pas consommer le produit de votre pêche, et de limiter les prises de poissons déjà affaiblis par la grave sécheresse.

à venir. Mais je peine à croire que cela suffise puisque quelques jours seulement après cette pollution, l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) constatait un second écoulement de lisier sur le même bassin versant issu d'une autre exploitation agricole. Combien y en aura-t-il encore ?

Des espoirs ?

Face à ces événements nouveaux, il ne reste plus qu'à constater les dégâts et espérer qu'une partie de la descendance de mon gros bécard borgne ait survécu. Une pêche électrique pourrait révéler si une population autochtone de truites subsiste dans le maigre filet d'eau qui constitue le sommet du cours de la Doët. Si tel est le cas, peut être certains individus pourront-ils dévaler pour recoloniser un jour cette partie sinistrée de la rivière. Un retour des poissons depuis le Cozon est de toute façon rendu impossible par la présence de plusieurs cascades infranchissables.

Si aucune population ne subsiste, un plan d'alevinage peut-être envisagé à partir de géniteurs de souche prélevés dans le Cozon. Il faudra alors attendre l'automne pour effectuer ces prélèvements, faire éclore les œufs en éclosérie avant d'aleviner la rivière,

si le milieu a retrouvé sa faune d'invertébrés aquatiques, principale source de nourriture des truites. Ces opérations sont coûteuses en temps mais aussi en moyens financiers, c'est pourquoi l'AAPPMA des Pêcheurs chambériens et l'association Cozon Pêche ont porté plainte contre les deux sources de pollution. Malheureusement, les résultats d'alevinage sont souvent décevants et nous espérons que cette démarche permettra au moins de sécuriser les fosses à lisier pour que ces accidents ne se reproduisent plus.

Ces circonstances dramatiques ont le mérite de fédérer les différents acteurs de la pêche que des guerres de clochers opposent parfois dans cette vallée à cheval sur deux départements. Aujourd'hui, nous nous serrons les coudes, Pêcheurs chambériens, Cozon Pêche et AAPPMA de Saint-Pierre-d'Entremont, pour sauver les rivières que tous aimerions voir propres et poissonneuses.

Plus que jamais les pêcheurs, qu'ils soient locaux ou de passage, sont les sentinelles de la rivière et ont pour mission d'alerter au plus vite les autorités en cas de constat d'agression ou de pollution pour que puissent s'écrire demain de nouvelles histoires de pêche.

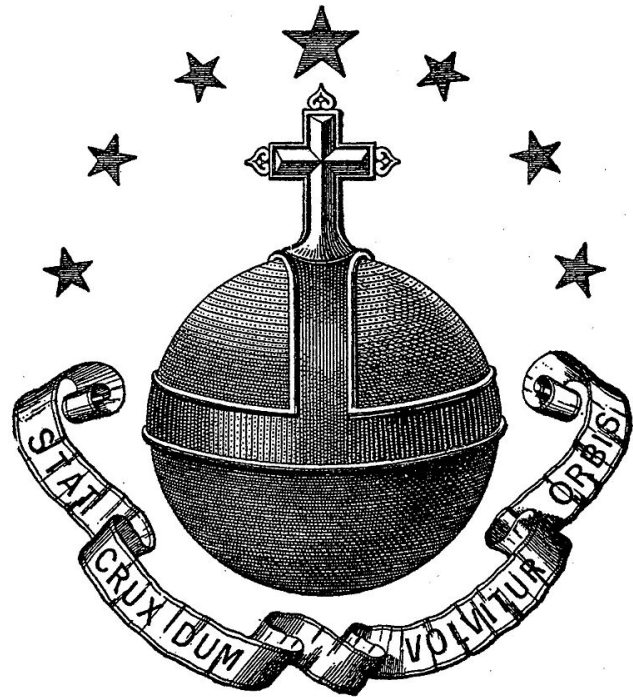
Olivier Python

Les Chartreux, pionniers du développement durable ?

La notion de développement durable semble être au cœur même de la devise des pères Chartreux : *Stat Crux dum volvitur orbis*, la Croix demeure tandis que le monde tourne. On comprend bien que, dans leur perspective spirituelle, c'est le Christ qui demeure au ciel tandis que nous nous agissons sur terre sans assez répondre à Son invitation de développer notre âme... Quoi qu'il en soit, c'est une devise qui nous enjoint de penser à très long terme. Un long terme qui est en quelque sorte la signature des Chartreux puisque cela fait 935 ans qu'ils témoignent de leur foi en pratiquant la même règle dans leur maison-mère fondée dans le massif de la Chartreuse. Cette continuité a plus d'une fois été mise à mal, mais les Chartreux sont toujours revenus là où saint Bruno les avaient établis, alors qu'ont disparu depuis belle lurette d'autres acteurs déterminants de notre contrée, tels les ducs de Savoie et les rois de France, les seigneurs de Montbel d'Entremont et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Malgré les soubresauts historiques, seuls les Chartreux se révélèrent durables. Et même précurseurs en matière de développement durable.

Poisson et bois durable

Au XIV^e siècle, les Chartreux aménagèrent un « lac du Désert » dans la plaine de Saint-Laurent-du-Pont. Bien qu'il fût voisin de leur grange de la Villette, ils en cédèrent l'exploitation, contre redevance, à quelques familles locales, en précisant fermement les règles à respecter pour sauvegarder la ressource : « C'est assez sept maisons et sept chefs (de famille). Quant aux autres cadets et mâles qui viendront et succéderont, ils

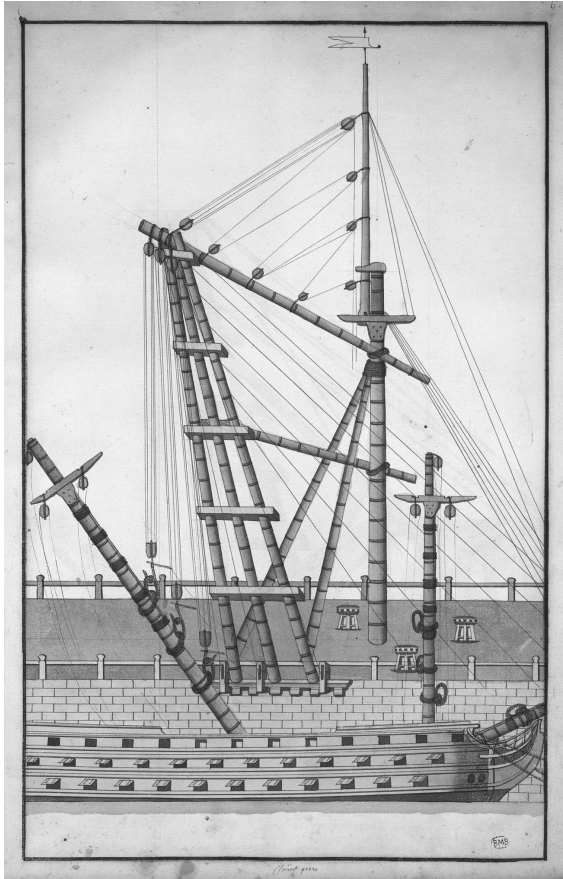


seront tenus de prendre leur droit du chef de la maison, sans qu'il se puisse multiplier lesdits pêcheurs au-delà de sept¹ ». De leur point de vue, cette ressource ne pouvait perdurer qu'à condition de rester vivrière. En cas de surplus, les pêcheurs pourraient vendre jusqu'à trois livres de poissons mais seulement au monastère. Ils devaient en outre, sous peine d'amende, ne pêcher qu'à la ligne, sans recourir à aucun autre instrument (si les filets électriques avaient existé, ils les auraient à coup sûr interdits...).

Hélas, des particuliers contrevinrent à cette réglementation en plaçant de nombreuses nasses, si bien que les Chartreux se désolèrent bientôt de voir la ressource réduite à néant.

Au XVII^e siècle, Colbert décida de doter Louis XIV d'une marine de guerre digne du rang que le roi entendait faire tenir à la France sur la scène internationale. Pour bâtir des vaisseaux, il fallait du bois (2000 à 4000 troncs par navire, principalement du chêne pour la coque et la charpente). Or la forêt ►

¹ Arch. Isère, H, 266, n° 326, citée par Sclafert Thérèse, 1926. *Le Haut-Dauphiné au Moyen Âge*, thèse pour le doctorat ès lettres éditée à Paris par la Société anonyme du Recueil Sirey et Tenin, pp. 214-215.



Grue à mâter, Brest, Manuscrit Deslongchamps- 1738
Photo GuidiGo

française était alors surexploitée. Colbert pris des mesures pour que partout fut conservée une partie des bois de hautes futaies. Concernant les mâts des bateaux, les sapins d'altitude de Chartreuse s'imposèrent : grâce à leur croissance ralentie par le froid, ils présentaient la rare qualité d'être à la fois assez solides et assez souples pour résister aux tempêtes (ce sont ces mêmes qualités de robustesse et de rectitude qui ont valu au bois de Chartreuse d'obtenir en 2017 la première AOC décernée à du bois²). Par le mode d'exploitation durable de leurs forêts, les Chartreux furent en mesure de fournir des arbres pluri-centenaires d'au moins 30 mètres de haut. Leurs troncs, dégringolés dans la vallée depuis le Sappey, rejoignaient l'arsenal de Toulon par l'Isère puis le Rhône. Il y en avait

toujours sur leur domaine quand la Révolution les expulsa en 1792. Mais, quand ils revinrent en 1816, il n'y en avait plus du tout sur les quelque 350 ha de bois qui leur furent rendus par ordonnance. Du fait du rétablissement de la liberté de coupe, chacun s'était servi à sa guise pendant leurs 24 ans d'absence, sans plus se soucier de gérer la forêt à long terme...

Investissement durable

Pour se développer de manière durable, l'industrie aussi a besoin de temps. Non seulement, les Chartreux (dont l'ordre n'est pas mendiant) ont toujours vécu de leurs propres ressources et développé le massif durant des siècles³, mais de plus ils n'ont eu de cesse d'investir pour pratiquer « la charité par le travail » donné aux gens. Bien des investisseurs d'aujourd'hui, pressés de toucher leurs dividendes à court terme quelles qu'en soient les conséquences pour l'emploi et l'environnement, seraient bien inspirés de prendre modèle sur eux. Au XIX^e siècle, ils financent l'entreprise de limes Paturle, qui finira par prospérer à Fourvoirie. Les moines, qui ont déjà innové en payant une retraite aux ouvriers du monastère, exigent qu'une caisse de secours soit prévue pour les ouvriers de Paturle. Mais les débuts de la laminerie sont difficiles. De 1888 à 1900, elle ne cesse de perdre de l'argent. Pendant chacune de ces 12 années, les Chartreux ajournent l'encaissement de leurs loyers et de leurs intérêts et réinvestissent même pour soutenir l'activité⁴. Aujourd'hui encore, concernant la liqueur de Chartreuse, ils mettent la technologie moderne au service d'une fabrication restée traditionnelle. Interviewé par Emeline Wuilbercq, auteur d'une passionnante histoire de la liqueur, le P-DG de Chartreuse Diffusion témoigne largement de l'attachement

² Sur la première AOC bois obtenue par le bois de Chartreuse, voir la vidéo sur <https://www.youtube.com/watch?v=8mVpuEHPwOA>

³ Défrichement de terres et assèchement de marais ; construction de bâtisses, de routes et de ponts ; développement de la culture et de la cueillette, de l'élevage et de la pisciculture ; création ou financement d'entreprises (hauts-fourneaux, scieries, tannerie, distillerie, laminerie, manufacture de corsets...) ; financement d'écoles ; fondation d'institutions de soin (dont l'hôpital de Saint-Laurent-du-Pont) et d'éducation spécialisée ; fourniture de secours d'urgence...

⁴ Paturle Jean-Marc, 2005, *Paul Paturle, industriel en Chartreuse 1888-1925*, Grenoble, Glénat, chapitre II.



Vulnérable des chartreux

des Chartreux au temps long et ajoute : « Nous avons les actionnaires les plus sympathiques du monde puisqu'ils ne demandent jamais de dividendes. Tout est réinvesti dans la société. En revanche, comme ils participent à l'effort de production, ils ont quelque part une propriété intellectuelle sur ce produit et perçoivent donc des royalties, une sorte de redevance sur chaque bouteille vendue. C'est formidable pour moi parce que c'est déjà intégré à mon coût de revient⁵ ». Un capitalisme à l'ancienne, attaché aux hommes, au territoire et à la qualité constante du pro-

duit, bien loin du financiarisme dévastateur de notre époque... Du fait de nos pratiques trop souvent à court terme et du réchauffement climatique planétaire, notre massif aura-t-il un développement suffisamment durable pour que continuent de prospérer celles des 130 plantes de la liqueur qui sont cueillies localement ? A l'instar des Chartreux au fil des siècles, veillons à ce que les jours de notre endémique et emblématique vulnérable ne soient pas comptés.

Zoé Fachan-Delépine

Photo Musée
de la Grande ChartreuseCave des Chartreux
Musée de la Grande Chartreuse

⁵ Wuilbercq Emeline, 2015. *L'Ivresse de Dieu*, Neuilly-sur-Seine, Editions Michel Lafon, p. 265.

Pourquoi et comment aller vers la transition énergétique dans les Entremonts ?

L'objectif est de montrer ce qui se fait et ce qu'il serait possible de faire, en termes de lutte contre le changement climatique donc de transition énergétique, de mobilité, etc.

La transition énergétique et écologique concerne chacun d'entre nous, mais on entend souvent qu'il faut une volonté politique pour changer les choses en profondeur.

On peut raisonnablement penser que c'est vrai, et que les actions individuelles seules ne suffiront pas à enrayer le changement climatique. Nous avons besoin de changements structurants, au niveau des modes de production et dans la manière de se déplacer ou de consommer.

Mais les initiatives citoyennes ont l'intérêt

de pousser une société au changement, elles se développent, attirent de plus en plus de gens. Elles deviennent la norme, participent à l'évolution du mode de pensée. Elles structurent une vision différente de la société et peuvent amener les politiques à réagir.

Prenons donc le pari que chacun d'entre nous peut, à son échelle, participer à la lutte contre le changement climatique.

Aujourd'hui, l'empreinte carbone d'un Français moyen est d'environ 12 tonnes d'équivalent carbone par an¹ (fig.1).

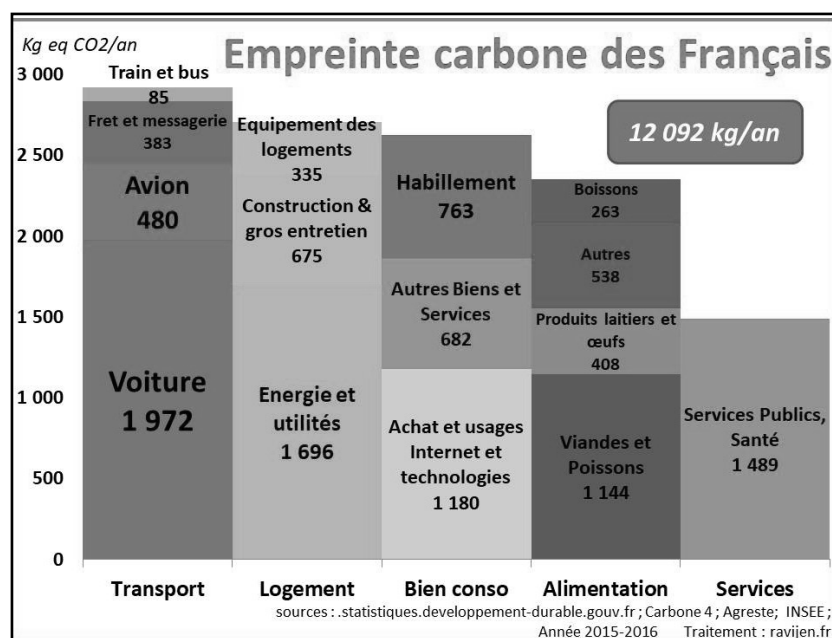


Figure 1 : Répartition par poste de l'empreinte carbone d'un Français moyen. Traitement des données : ravijen.fr

¹ L'empreinte carbone évalue les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par la consommation de la population résidant sur notre sol. A la différence des émissions produites sur le territoire, elle inclut les émissions de GES associées aux biens et services importés, et exclut celles associées aux biens et services exportés. Ce n'est pas le même indicateur que le volume d'émissions GES par tête d'un pays. En 2014 (dernière année disponible), le volume d'émissions de tous les GES en France était de 458 Mt CO₂e, soit 6,9 tonnes de CO₂e par habitant. Source : <https://www.gouvernement.fr/indicateur-empreinte-carbone>

Dans la Vallée des Entremonts, il est possible d'agir concrètement pour réduire cette empreinte carbone.

Mais comment ?

Se déplacer différemment (Fig. 2):

Malgré un maillage en transport en commun forcément moins performant qu'en zone urbaine, il est possible de faire du vélo ou du vélo électrique pour les déplacements

de moins de 10 km, de s'organiser pour prendre les transports en commun quand c'est possible (ce qui pourra amener l'offre à se développer), de faire du covoiturage ou même de l'autostop grâce au dispositif Rezo Pouce. Certes, se déplacer autrement qu'en voiture individuelle est plus compliqué, plus chronophage, moins flexible. Mais il y a plein d'autres avantages : meilleure santé, économies, lien social !

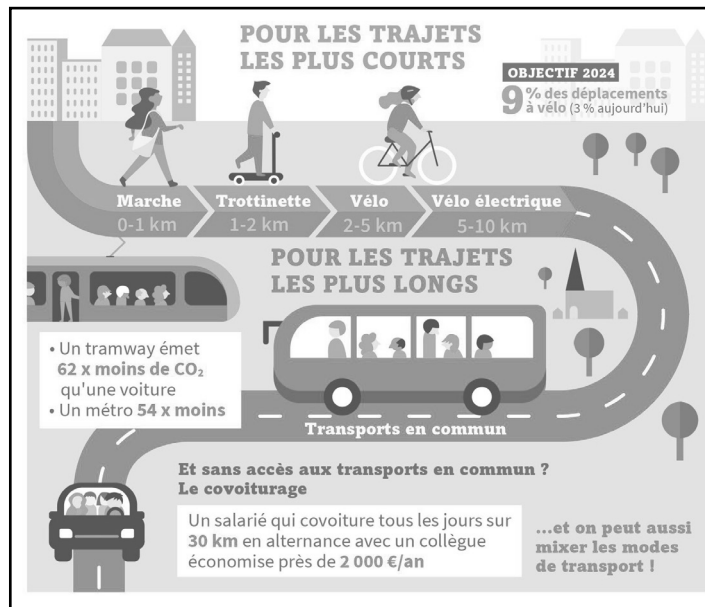


Figure 2 :
Infographie ADEME
Se déplacer autrement
Janvier 2019

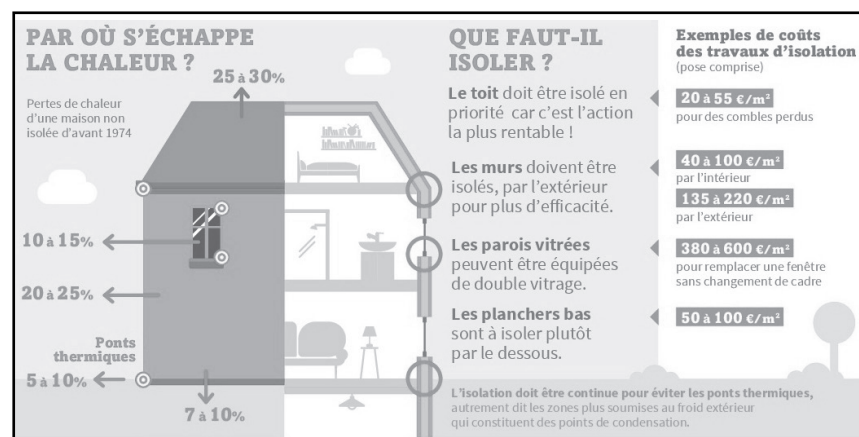
Isoler son logement (Fig. 3) : 59 % des consommations énergétiques d'un logement viennent du chauffage ; et penser aux petites actions qui économisent l'énergie : débrancher les appareils en veille (un foyer français possède en moyenne 100 appareils électriques et électroniques), baisser le

chauffage de 1° C, bien entretenir ses appareils électroménagers.

Produire moins de déchets :

Composter les déchets organiques, privilégier les produits achetés en vrac ou en grande quantité.

Figure 3 :
La pose d'isolants,
où et comment ?
Infographie ADEME
Isoler son logement
Janvier 2019



Consommer moins :

Réparer, prêter ou se faire prêter des objets (voir l'impact carbone des biens de consommation dans le graphique ci-dessus).

Consommer local :

Acheter les légumes de saison à des producteurs du coin, sensibiliser ses voisins, ses amis, l'école...

S'assurer d'avoir un système de chauffage performant.

En particulier, s'il s'agit d'un chauffage indi-

viduel au bois, adopter un système de production de chaleur performant, et utiliser du bois bûche sec de qualité.

Partir en vacances moins loin, réduire son impact carbone lié aux loisirs.

Il existe donc de multiples idées pour réduire son impact carbone au quotidien, favoriser l'atténuation du changement climatique, et faire en sorte que les actions individuelles deviennent des actions collectives !

Sophie Roy

Sources :

<https://e-rse.net/emissions-CO2-francais-empreinte-carbone-271641/#gs.K1dviXvM>

<https://www.gouvernement.fr/indicateur-emprunte-carbone>

<http://ravijen.fr/?p=440>

<https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/dossiers-comprendre/dossier/grand-debat-national-transition-ecologique/logement-confortable-econome>

<https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/dossiers-comprendre/dossier/grand-debat-national-transition-ecologique/economiser-leau-lenergie-a-tous-a-y-gagner>

<https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/dossiers-comprendre/dossier/grand-debat-national-transition-ecologique/deplacer-autrement>

Circuits courts et cantine locale

La cantine de l'école de Saint-Pierre-d'Entremont

Se nourrir est un acte essentiel. « Que ton Saliment soit ta seule médecine », préconisait Hippocrate il y a 2400 ans. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Ce que nous mangeons pose actuellement un problème de santé publique : des produits industriels, raffinés avec additifs, conservateurs, pesticides et compagnie. Le système agroalimentaire actuel a aussi un impact fort sur l'environnement. Les supermarchés sont remplis de produits venant de l'autre bout du monde et qui ont fait des centaines voire des milliers de kilomètres avant d'atterrir dans nos assiettes. Le système agricole dominant fait mourir les sols au lieu de les nourrir. Nous sommes aussi face à un constat absurde : pour produire une calorie d'alimentation en

culture conventionnelle il faut entre 10 et 12 calories fossiles !

Le tableau n'est pas très réjouissant et pourtant « c'est le consommateur qui détient aujourd'hui la force du changement », selon Edgar Morin¹.



¹ <http://www.unplusbio.org/edgar-morin-le-consommateur-detient-la-force-du-changement/>

Se réappropriier le choix de son alimentation est un acte politique. C'est dans cette optique qu'est née la cantine en cuisine locale de l'école de Saint-Pierre-d'Entremont. (voir encadré)

Il s'agissait tout d'abord de relocaliser la fabrication des repas. Ils sont aujourd'hui préparés par un cuisinier aux mains expertes, Bruno Chabriand, qui met tout son cœur à concocter de bons et jolis repas aux enfants de l'école. La cantine est un lieu d'éducation au goût bien évidemment mais c'est aussi un moyen important pour éduquer à la préservation de l'environnement. Le choix d'une cantine fonctionnant en circuits courts c'est à la fois prendre soin de la planète, prendre soin de nos enfants et rétablir un lien social.



ressources dans un monde fini n'est pas possible. Diminuer le nombre de kilomètres, c'est aussi amoindrir l'émission de CO2.

- Travailler avec des produits frais de saison, bruts et souvent bio (non surgelés et ne sortant pas d'une boîte), encore pleins d'énergie vitale et préparés avec soin.
 - Soutenir l'agriculture locale et paysanne et lui redonner du pouvoir.
 - Limiter le gaspillage alimentaire en responsabilisant les enfants qui se servent eux-mêmes la quantité qu'ils souhaitent manger.
 - Retisser du lien social entre agriculteurs, cuisiniers, consommateurs, équipe pédagogique.
 - Créer de l'emploi local par l'embauche d'un cuisinier.

Elle permet de :

- Favoriser l'éducation au goût des enfants et leur apprendre qu'un plat se prépare.
- Assurer une alimentation saine aux enfants.
- Eviter que les aliments fassent trop de kilomètres et ainsi réduire le coût écologique du transport. Nous savons tous qu'utiliser de façon exponentiellement croissante des

La cantine en cuisine locale et circuit court, c'est donc reprendre la main sur l'alimentation de nos enfants. C'est agir par une action locale pour ne pas dépendre d'un système agroalimentaire trop éloigné de nous et peu respectueux d'une planète dont nos enfants ont grand besoin qu'elle reste viable.

Thida Ao



**ST-PIERRE
D'ENTREMONT
SAVOIE**

Le projet de cantine en cuisine locale

Bilan financier / moyenne depuis 2013

- 65,4 k€/an de dépenses
- 29,4 k€/an pris en charge par les parents
- 36 k€/an de reste à charge des communes
- 8829 repas servis par an
- 7,41 €/repas
 - 40,4% achat des plateaux repas
 - 51,0% frais de personnel
 - 8,6% divers entretien



Visite de la cantine de St-Just-de-Claix
juillet 2017

27/01/18

Historique

- **2002/2003** – transfert de la cantine vers SPE38 / arrêt de la fabrication des repas sur place avec volonté des élus d'y revenir dès que possible
- **2010** – projet de groupe scolaire équipé d'une cuisine de préparation
- **2012** – voyage d'étude dans le Luberon organisé par le Parc qui accompagnera toute la démarche
- **2013** – ouverture du nouveau groupe scolaire et cantine
- **2015** – création du groupe de travail SPE38/SPE73
- **2015** – stage de A Heurtel sur la faisabilité du projet
- **2015-2016** – mission d'accompagnement par « un +BIO », financée par l'AAC
- **2016** – enquête auprès des parents d'élèves qui plébiscitent le projet
- **2017** – délibération du conseil municipal SPE73 pour engager le projet
- **2017** – visite de la cantine de St-Just-de-Claix
- **2017** – création de 3 sous-groupes de travail (recrutement, appro, mutualisation)
- **2018** – objectif « mise en oeuvre à la rentrée de sept »

Photo et document Commune de Saint-Pierre-d'Entremont

Le point de vue d'un framboisier

Moi, je suis le troisième framboisier de la 4^{ème} ligne du haut de son jardin. Tout a commencé l'automne dernier... Elle est allée nous récupérer chez d'autres personnes habitant dans des conditions climatiques proches de celles de Saint-Pierre-d'Entremont. Eh oui ! être « écolo », c'est sa nature, alors elle est résignée à ne pas dépenser un rond pour monter sa « petite ferme ».

Et puis elle dit toujours qu'il vaut mieux que le végétal soit adapté aux conditions climatiques... avec les hivers rudes (ou moins rudes), les gelées précoces à l'automne et les tardives de printemps, sans parler des étés de plus en plus secs, il vaut mieux y être déjà habitué pour s'en accommoder.

Elle nous chérit, oh oui ! c'est sûr, elle l'aime le végétal, autant pour sa fleur, sa couleur, son odeur que pour son fruit et les recettes qu'elle pourra en sortir.

Alors, elle creuse à la force de ses mains des trous et des petits trous, elle y met une pelletée de fumier composté. Le fumier est hyper local : il a fait au plus 2 km en tracteur à moins qu'il ait été déposé en direct par les poules qui viennent picorer à nos pieds. Ensuite, elle remplit le trou avec de l'eau de source transportée dans ses arrosoirs. C'est sûr qu'elle se fait mal au dos, les



Photo Pixabay

ostéos vont être contents... Enfin, elle pose délicatement nos racines et les recouvre de terre bien émietlée.

Alors vient pour nous le temps de grandir, d'implanter nos racines, de les allonger pour aller chercher les nutriments dont on a besoin. Ce n'est pas évident : il y a le vent qui remonte du Frou, il y a la roche-mère juste sous nos pieds, la concurrence des autres herbes de prairies et puis peu d'eau. Elle ne veut pas gaspiller alors on l'entend dire : « Bah ! faut que vous vous débrouilliez, les plus faibles n'ont pas leur place, c'est la loi de la nature ! » Mais nous, on ne peut pas vivre que d'amour... il nous faut de l'eau fraîche ! C'est sûr que l'on aurait eu plus d'énergie et de vigueur sur un sol bien labouré, bien amendé, bien arrosé et sans herbes concurrentes. Mais elle ne veut pas l'entendre, elle nous encourage et nous donne de l'attention.

Puis vient le moment de notre fructification dans le courant de l'été, chacune des petites drupes qui me constituent (c'est le mot savant pour les petites billes rouges de la framboise) se gorge de soleil et se bonifie en sucre et parfum. Alors commence son ballet de ramassage : tous les 2 jours pendant 2 mois environ, ses petits doigts ramassent les offrandes de mes voisins tout juste



mûrs. Puis un jour ce sont mes propres fruits dont il s'agit, elle les prend délicatement et hop ! Les voilà dans le seau aux côtés de leurs petites sœurs. Elle nous remercie à chaque seau rempli. Quand les framboises sont toute jolies, bien fermes et sucrées, pleines de parfum, elle se pose la question de les vendre en frais. Mais pour l'instant pas de pression, elles attendront encore un peu en étant, pour certaines, utilisées dans sa cuisine du jour...

Vient le temps de la transformation. Nos jolies framboises, elle les réduit en purée qu'elle mélange à d'autres petites copines du jardin et du verger pour fabriquer des coulis, des compotes ou encore des confitures. Là c'est l'international : du sucre de canne bio du Brésil (vous trouvez ça écolo et non consommateur de CO2, vous ?) vient cha-

toiller les framboises pour relever les parfums et assurer une bonne conservation. A quand les confitures au sucre de betterave française ? Voilà ses récoltes cuites et mises en bocaux, bientôt étiquetées pour être vendues. C'est là qu'elle peut commencer à étaler son speech : « Qui suis-je, comment je cultive, comment je transforme, combien ça coûte... ? ». De bouche à oreille, du stock aux petites épiceries du coin, les bocaux sont en rayons. Après la culture, la transformation, le temps est venu de la vente directe (3 métiers en un !) qui lui fait rencontrer les gens et l'incite à expliquer les saisons, les potentialités fruitières de notre région. A peine son œuvre exposée que déjà des bouches s'ouvrent pour nous engloutir d'une cuillerée.

Si elle a choisi de vivre ici, puis de nous cultiver, nous les framboisiers, c'est que ça lui tient à cœur de participer à l'activité de cette vallée et de sortir du sol le meilleur qui titillera vos papilles. Pour l'instant elle ne gagne presque pas un rond avec ses petits fruits mais elle a gagné en qualité de vie, elle est heureuse d'avoir retrouvé le rythme du travail de la terre, des saisons. Malgré les douleurs du corps qui se plie, arrache et cueille, elle se satisfait de cette petite activité qui la rapproche des gens et lui permet de s'occuper de sa famille sur place. Elle arrive à cultiver un grand jardin familial qui nourrit son mari, ses enfants et ses amis une grande partie de l'année.

Certains l'auront peut-être reconnue, la fille aux compotes et confitures ; c'est Sylvaine qui s'est installée depuis 2 ans en tant qu'agricultrice au hameau des Bandet, à Saint-Pierre-d'Entremont Savoie...

Sylvaine Muraz



Photos Sylvaine Muraz



L'AADEC et le développement durable

par Elsa Delarue, membre du CA

Cette édition du Petit Echo fait la part belle au développement durable, mais qu'en est-il de l'Association d'Animation pour le Développement des Entremonts en Chartreuse et de ses projets vis-à-vis de ce vaste sujet ?

Le développement durable est composé de trois piliers : Ecologie, Economie et Social. Ce dernier est l'un des objectifs premiers de l'Association par le renforcement des liens sociaux et familiaux en valorisant l'entraide, l'équité et la solidarité.



#71006274

La cohésion sociale, prônée par l'AADEC, participe à l'élaboration d'une société capable d'assurer le bien-être de tous ses citoyens. Cela débute par l'accès de chacun, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels tels que l'alimentation, le logement et la santé.

Pour limiter ces inégalités, des programmes spécifiques sont mis en place par l'association ; comme cet appel à projet Alimentation déposé à la CAF de Savoie afin de promouvoir l'accès à une nourriture saine pour tous. Pour ce faire, une attention toute particulière est portée sur les besoins identifiés par les usagers et les partenaires.

En outre, sont soutenus par l'AADEC les associations et les particuliers s'inscrivant dans une dynamique collective de sensibilisation du public :

- sur l'alimentation et son impact au quotidien, tant pour le bien-être personnel que celui de la famille ;
- sur la prise de conscience de l'influence de nos choix en tant que « consom'acteurs » sur un territoire et son développement ;
- sur le fait que l'alimentation ne se limite pas à son « chez-soi » mais peut être un moyen de socialisation et d'ouverture.

Selon l'approche humaniste du psychologue américain Abraham Maslow qui hiérarchise les besoins fondamentaux, des projets orientés vers le sport, la santé et l'alimentation sont développés dans le but d'améliorer le bien-être des familles.



Ces actions ont également pour objectif de mettre en exergue les impacts indirects de nos gestes quotidiens. Par exemple en valorisant les circuits courts sur l'ensemble des événements organisés par l'AADEC, qui accueillent environ 10 000 visiteurs annuels, en promouvant une alimentation saine, raisonnée et engagée tout en préservant au possible l'environnement.

LA VIE DE L'AADEC

par Wilfried Tissot - Vice-Président Communication



Bienvenue à...

Sarah Toczek

Sarah a rejoint l'AADEC le 1^{er} avril 2019 grâce au soutien de l'Union Européenne à travers les financements Leader. Elle aura pour mission d'animer les Cafés Repaires et d'organiser avec les bénévoles et les habitants le Festival Cultur'Éco.

Animatrice, elle mobilise ses compétences, sa passion pour les jeux et ses explorations artistiques pour animer des démarches participatives favorisant l'expression de chacun et l'intelligence collective.

Facilitatrice, elle porte un intérêt particulier à fluidifier le dialogue entre acteurs afin de travailler à partir de problématiques et d'enjeux partagés.

Pour la rencontrer, rendez-vous aux Cafés Repaires organisés le 25 mai 2019 sur l'alimentation et le 14 Juin 2019 sur l'éducation.



Mariléa Ishak-Boushaki



Mariléa succède à Pauline, en charge de l'animation enfance-jeunesse jusqu'à ce qu'elle nous quitte l'été dernier. Musicienne et danseuse, Mariléa est particulièrement tournée vers les arts, la culture, l'économie sociale et solidaire, et, dans une certaine mesure, vers l'environnement. Dans le cadre de ses formations, elle a travaillé pour un institut d'agroécologie au Chili puis a participé au développement d'une épicerie sociale et solidaire à Grenoble. Au-delà de l'animation enfance-jeunesse, elle va également prêter main forte à Genny sur certains projets de développement local. Nous lui souhaitons plein de réussites et beaucoup de bons moments dans la vallée des Entremonts.



ACTUALITES

Les Cafés Repaires

par Wilfried Tissot

Depuis 2013, l'AADEC, le Parc Naturel Régional de Chartreuse et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse organisent le **FESTIVAL CULTUR'ÉCO**. Deux journées annuelles riches d'échanges entre citoyens, habitants, professionnels et experts autour de questions économiques.

Pour la prochaine édition, qui aura lieu au printemps 2020, l'AADEC et ses partenaires souhaitent faire de Cultur'Éco UN FESTIVAL CRÉÉ PAR ET POUR LES HABITANTS. Pour cela, l'AADEC proposera chaque mois un temps de rencontre autour d'un sujet de société (alimentation, éducation, migration...) : les **CAFÉS REPAIRES**.

Un sujet vous intéresse, vous avez envie d'en savoir plus sur le projet, vous souhaitez organiser un Café Repaire ou participer à son organisation ?

N'hésitez pas à contacter Sarah TOCZEK sur le mail animation.eco@aadec.fr



Le M'artmout festival

par Sandrine Dubuc



Le M'artmout festival propose une programmation de spectacles vivants pour les plus petits où se mêlent spectacles de qualité, ateliers participatifs et goûters conviviaux. Le dimanche 2 décembre 2018, les deux créations : « Murmures » de la compagnie DÉBLOK MANIVELLE et « Un certain Michka » de la compagnie de la MOUCHE, ont fait voyager les petits dans un trésor d'imaginaire, de sons, de mouvements et d'humanité, participant ainsi à une belle expérience humaine au contact des comédiens.

Imaginé et porté par des habitants de la vallée, dont 8 ados, ce festival a d'abord pour but de donner accès à la culture en famille, créant des temps communs de découverte, d'apprentissage et finalement de partage. Il permet également de créer des rencontres et d'échanges entre les acteurs de l'éducation des enfants, y compris entre parents, autour de ce projet qui se veut fédérateur.

Pour un festival à l'image de vos envies et de vos idées, rejoignez-nous !

Contactez **Mariléa** au 06 01 88 70 49 ou par mail jeunesse@aadec.fr



HISTOIRE DE FRONTIERES

On n'aura jamais autant parlé de Saint-Pierre-d'Entremont dans la presse et les médias nationaux et internationaux ! Nous le devons à Kevin O'Rourke et à son livre *Une brève histoire du Brexit*, récemment paru chez Odile Jacob. On sait que cette editrice fait appel aux meilleurs spécialistes pour que, renonçant temporairement à leur jargon d'expert et autre pensum universitaire, ils nous rendent accessible toute la complexité d'un sujet. C'est ce que fait ici notre conseiller municipal de Saint-Pierre-d'Entremont Isère. Son livre passionnant nous rend enfin compréhensible la longue construction européenne et ses enjeux.

Les journalistes ne manquent évidemment pas de souligner que cet Irlandais, professeur d'histoire économique et titulaire d'une prestigieuse chaire à l'université d'Oxford, est aussi un citoyen impliqué dans la bonne marche

d'un village français. Quelqu'un qui s'efforce donc de tenir la réflexion par les deux bouts du global et du local. Ce n'est pas si fréquent... L'auteur, qui a écrit son livre cet été dans sa maison du Villard, a rendu sa copie en septembre dernier, dressant les divers scénarios possibles au Brexit en cours. Les faits lui donnent toujours raison quand j'écris ces lignes en avril 2019 : rien n'est réglé alors que s'approche la date fatidique d'un éventuel Brexit sans accord, potentiellement catastrophique pour le Royaume-Uni mais aussi pour toute l'Europe, particulièrement l'Irlande et le nord-ouest de la France. Les Britanniques avaient omis de préparer leur divorce, aveuglés par un curieux mélange de nostalgie impériale, de projet ultralibéral et de conflits politiques, tant entre les partis de droite et de gauche qu'au sein de celui au pouvoir. Non seulement la campagne référendaire des Brexiteurs fut mensongère sur de nombreux points mais elle a de plus totalement censuré la question de la frontière entre la République d'Irlande (qui est dans l'Union européenne) et l'Irlande du Nord (qui, en tant que l'une des quatre composantes du Royaume-Uni, devrait en sortir contre sa propre volonté). Les 27 nations européennes se sont (pour une fois) montrées unanimes pour refuser le rétablissement d'une frontière en Irlande. Et pour cause. Le retour d'une frontière signifierait le possible retour de la guerre (qui dit postes-frontières dit cibles faciles pour les extrémistes des deux bords) et le premier projet de l'Europe, on l'oublie trop souvent, est la paix. L'Union et le Royaume Uni sont donc convenus d'un backstop ou « filet de sécurité » pour que tous les Irlandais puissent continuer à circuler librement sur leur île. Il ne s'agit par pour autant que l'Irlande du Nord devienne la passoire par laquelle entreraient en Europe de la viande ►



aux hormones et autres OGM qu'importeraient les Britanniques et dont nous ne voulons pas. L'Irlande du Nord devrait donc rester dans notre Union douanière tandis que le reste du Royaume Uni en sortirait, ce que ce dernier refuse. Blocage. Cet été, Kevin O'Rourke et moi avons tenté d'imaginer ce qu'il adviendrait de nos Entremonts si l'on rétablissait l'ancienne frontière entre la Savoie et le Dauphiné. Adieu l'AADEC... La filière du bois de Chartreuse en pâtirait gravement. Les producteurs de lait dauphinois devraient trouver une autre coopérative, en plus d'être privés de pain, car c'en serait fini de l'approvisionnement alimentaire complet dont nous bénéficions. Pour les Isérois, plus d'école, plus d'accès au médecin et au pharmacien ni à la culturelle salle Notre-Dame. Les Savoyards devraient également dire adieu, entre autres, à la station de ski, aux restaurants et à l'Office du tourisme qui ne ferait plus la promotion de leurs gîtes. Et pour peu que les ancestrales crispations identitaires s'exacerbent, les douaniers postés sur le Guiers, déjà submergés par des questions de taxes, seraient exposés



aux attentats... Mais heureusement, nous sommes unis depuis 1860 et membres d'une Union européenne dont les fonds Leader et Feder ne cessent de contribuer au financement de nos équipements de moyenne montagne (tels notre école, notre gymnase et notre salle Notre-Dame). Ouf !

Zoé Fachan-Delépine



Le P'tit Vert

SHARETREUSE, l'entraide made in Chartreuse

Lancé en août 2016 par Jean Clot et Chloé Biron, un couple récemment installé sur la commune de Sarcenas, l'association Sharetreuse propose une plateforme internet de partage et d'entraide entre tous les habitants du massif de la Chartreuse.

L'idée est venue d'un simple échange entre voisins pour un prêt de remorque. Dans ce type de situation, comment savoir si quelqu'un autour de moi possède l'objet recherché ? Suis-je obligé d'acheter alors que je ne l'utiliserai qu'une fois ou deux ? Un sondage a

alors été mené auprès des habitants du village pour connaître l'intérêt qu'ils trouveraient à un outil facilitant l'entraide et le partage de voisinage. Devant l'engouement des retours et commentaires, Chloé et Jean ont alors opté pour un outil moderne, simple, gratuit et élargi à tout le massif. Pour encadrer leur démarche et aider au développement, le couple crée alors une association dénommée Sharetreuse. Le nom original et mémorable est un jeu de mots avec le verbe anglais to share qui signifie partager.

La plateforme permet de déposer des annonces d'événements, d'achats groupés, de covoiturage, de petits boulots, de dons d'objets, de prêts, d'échanges, de trocs... et même de partage d'activités sportives ou culturelles. Le site se veut également un lieu d'information facilitant une consommation plus locale et raisonnée en mettant en avant des initiatives en faveur du réemploi (repair café, recycleries, fablab, etc.) ou des solutions de mobilité douce (covoiturage, autopartage, multimodalité...). Les professionnels de Chartreuse sont également invités à déposer gratuitement une annonce de présentation de leurs produits et services dans une rubrique dédiée.

L'association souhaite utiliser les outils actuels pour aider et simplifier les relations de voisinage. Il ne s'agit pas de se substituer à la relation humaine mais simplement d'impulser, déclencher, initier des liens et rapprochements qui auraient pris plus de temps sans la plateforme. Développer l'esprit collaboratif et le partage, favoriser le lien intergénérationnel, diminuer l'isolement des plus précaires sont autant d'impacts sociaux que cherche à provoquer l'Association. Pour cela elle tente de s'inscrire au maximum dans le quotidien des habitants en développant notamment des « sharebox » ou armoires à dons en



libre-service sur un maximum de communes. Le principe est simple : on y dépose ce dont on ne se sert plus et on y prend ce qui nous intéresse.

L'association entend également, à travers ses actions, réussir à améliorer l'impact environnemental de nos actes du quotidien. Limiter le gaspillage alimentaire en échangeant des fruits avec ses voisins, investir à plusieurs ménages dans une voiture secondaire, réfléchir à des solutions pour mutualiser nos déplacements, favoriser la consommation locale, éviter l'achat à usage unique en partageant, etc., sont autant de solutions et d'impacts des réseaux de voisinage.

Sharetreuse souhaite défricher le chemin d'un système de partage local d'un nouveau genre, un système à l'échelle d'un territoire qui mise sur la qualité humaine et la confiance entre utilisateurs, en n'imposant aucune réciprocité dans les échanges ni aucune valeur marchande (ni SEL, ni monnaie locale) et en proposant un outil accessible au plus grand nombre. Pour rassurer et encadrer les échanges, la plateforme met tout de même en place quelques outils et compte sur l'autorégulation naturelle qui exclura les comportements profiteurs. Et ça marche ! Aujourd'hui déjà 21 communes sont représentées, 250 annonces actives en permanence et plus de 550 utilisateurs ont rejoint la plateforme.

Alors si vous adhérez à l'idée, n'hésitez pas à visiter le site internet : <http://www.sharetreuse.fr/> "www.sharetreuse

Jean Clot



Des armoires à dons disponibles sur le territoire

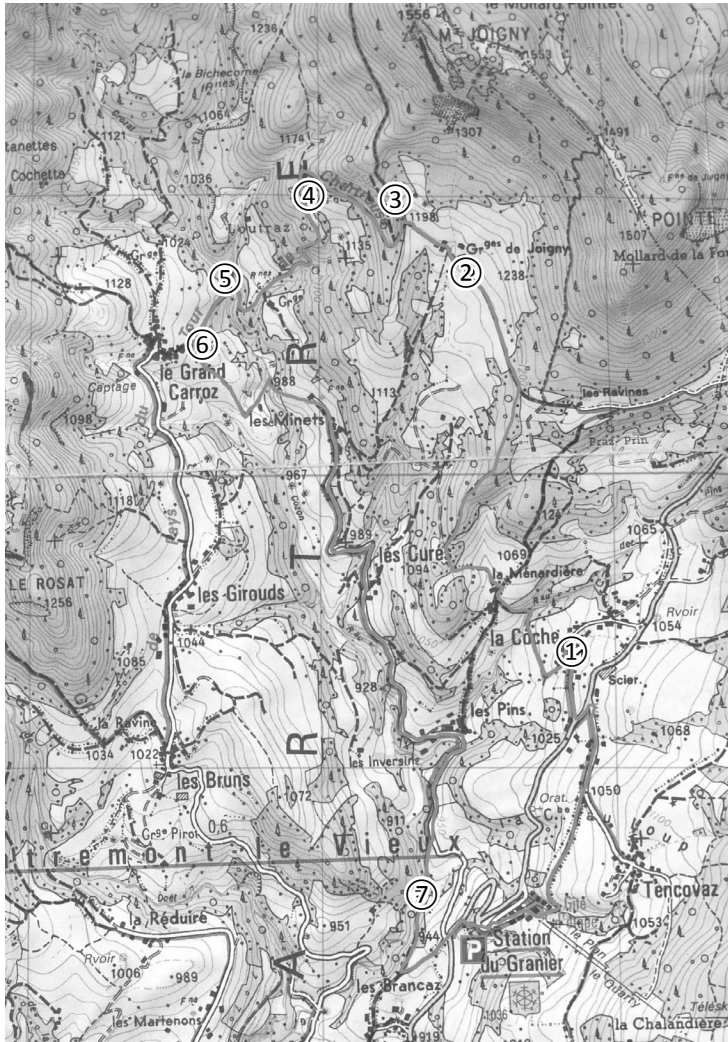


Le P'tit Topo

par Elsa Delarue et Miguel Rizzo

ALLONS VOIR JOIGNY ...

Depuis le parking de la station du Granier, monter à l'accueil des remontées mécaniques puis bifurquer à gauche en suivant le sentier balisé qui mène à Tencovaz.



Descendre le long de la route. Au croisement, prendre à gauche puis immédiatement à droite pour arriver dans le hameau de La Coche ①.

Suivre le chemin partant sur la gauche indiquant « La Ménardière / Les Pins ». Attention, après les dernières habitations le sentier est peu visible : prendre à droite à travers champs. Trouver l'entrée du sentier à l'orée des bois (visible et balisé). Deux cents mètres après le pont (lieu-dit de La Ménardière), prendre à droite puis tout de suite à gauche (balisage incertain).

Suivre le sentier balisé pour arriver aux Granges de Joigny ②.

Au croisement, prendre à droite sur une cinquantaine de mètres pour contempler l'empreinte d'ammonite ③.

Rebrousser chemin et, de nouveau au croisement, continuer à descendre direction le Grand Carroz ④.

Après le petit pont en pierre ⑤, au bas du village ne pas monter (sauf si vous souhaitez visiter le hameau ⑥), quitter le GR en prenant à gauche direction Les Minets / Les Curés / Les Pins.

Une fois Les Pins à trois cents mètres derrière vous, quitter la route à droite par un petit sentier (balisage un peu imprécis).

Descendre dans le Cozon ⑦.

Dans la montée, à l'intersection, prendre à gauche direction la station du Granier.

LES CONSEILS A RETENIR

Organisation

Ne partez pas seul et prévenez quelqu'un de votre parcours ainsi que de votre heure de retour approximative. Choisissez l'itinéraire en fonction des capacités du plus faible de votre groupe. Consultez la météo avant de partir et surveillez son évolution (qui peut être rapide).

Équipement et sécurité

Munissez-vous d'un équipement en bon état et complet (chaussures, sac à dos, habits chauds et imperméables...) Emportez de la nourriture et de l'eau, même pour un circuit court. Un sifflet permet de se faire entendre de loin en cas de problème... et une petite lampe (frontale) peut servir si vous êtes surpris par la tombée de la nuit !

Ne partez pas trop chargé, vous vous fatiguerez moins rapidement.

Une trousse avec pharmacie est indispensable pour prodiguer les premiers soins.

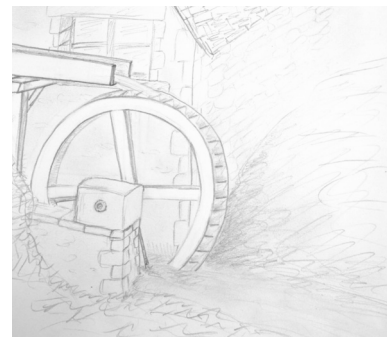
Bonne conduite

Savoir renoncer est une preuve de courage !

Partagez le chemin avec les autres usagers tels que les ânes, les VTT... Respectez le travail des alpagistes, vous vous trouvez sur leur lieu de travail. Rempportez vos détritits et tenez votre chien en laisse (Attention : dans la Réserve Naturelle les chiens sont interdits). Emporter des jumelles permet d'observer les animaux sauvages de loin et donc évite de les déranger.

Restez prudent et n'hésitez pas à recourir à l'expérience des professionnels de la montagne.

① Le hameau de La Coche possédait jusqu'à trois moulins, la retenue d'eau du premier alimentant les suivants. Les habitants de Tencovaz, le village haut-dessus, ne possédant pas de cours d'eau permettant de moulinier leur production de céréales, venaient profiter de ceux-ci. De nos jours, il n'en reste plus que de ténus vestiges, voire seulement des traces écrites...



Photos Miguel Rizzo



② Dans le temps, les Granges de Joigny étaient plus nombreuses et remplies du foin stocké pour l'hiver. Imaginez un peu : vers la fin du XIX^e siècle, les Entremonts comptabilisaient environ 1900

habitants vivant en quasi-autarcie. Le paysage d'alors était bien moins boisé, une majorité des familles possédaient des bêtes ainsi que des champs nécessaires à l'alimentation de tous... Le fourrage descendu à dos de mulet par les chemins que l'on emprunte désormais à pied.

③ Cette splendide empreinte fossile d'une ammonite ayant vécu il y a quelque 130 millions d'années nous rappelle que nos montagnes étaient immergées sous la forme de dépôts sédimentaires avant que d'incommensurables forces ne les élèvent à des altitudes parfois supérieures à 2000 m.



④ « Les Monts » et leur ruine de grange... Voir ces vestiges d'une pratique agricole révolue il y a peu nous pousse à la nostalgie, pas vous ? Les temps étaient durs mais ils ont façonné une identité montagnarde dont découle encore aujourd'hui l'image d'Epinal que véhicule la Chartreuse.

⑤ Cet ouvrage magnifique continue de nous émerveiller à chaque passage ! En reconstruirons-nous un jour de similaire ? Cet élément de patrimoine doit avoir un certain nombre d'histoires à raconter...



⑥ En 1846, le Grand Carroz comptabilisait 146 habitants, combien sont-ils aujourd'hui ? Il y avait trois fours à pain pour ce seul village. Jusque récemment le hameau n'en possédait plus...



⑦ Joli trou d'eau pour une baignade dans le Cozon, à condition de ne pas craindre le froid ! Avant, il servait de retenue pour alimenter... un moulin.



Le P'tit Bricoleur

par Miguel Rizzo

FABRIQUER UN TIPI

A l'ordre du jour nous vous proposons la confection d'un tipi ! Un abri pour petits et grands afin d'y passer une nuit ou deux lorsque la météo le permet. Peur d'avoir mal au dos ? Pourquoi ne pas se confectionner un matelas par la même occasion ! L'édification de cet habitat est l'occasion de passer un bon moment en famille ou entre amis, dans le jardin ou en forêt, en vous imaginant en homme des bois cherchant de quoi se fabriquer un abri pour quelques nuits avec rien de plus que vos mains comme outils.

La fabrication

Dans un premier temps, le mieux est de faire avec du bois mort pour une structure sur place car il existe une réglementation concernant la récupération de bois mort ou vert en forêt ; pour cela, renseignez-vous à la mairie concernée ou au propriétaire du terrain.

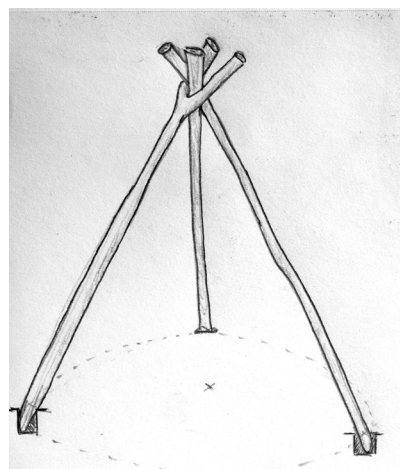
Structure :

Chercher des perches, en bois mort, droites et solides au nombre de 9 ou 12, selon la taille du tipi, dont une qui possède une fourche en son extrémité. Récupérées sur pieds, chandelles, ou au sol, en faisant attention pour celles-ci à leur solidité, elles seront ébranchées pour éviter les risques de blessures une fois à l'intérieur du tipi.

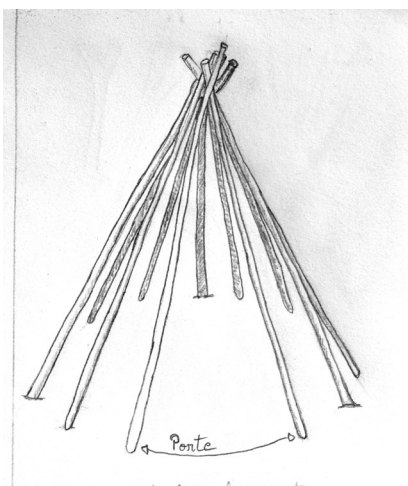
La hauteur des perches dépendra du diamètre au sol désiré ainsi que de la hauteur en son centre : possibilité de s'y allonger de tout son long, combien de personnes, pouvoir y tenir debout, accroupi ou assis.

La mise en place

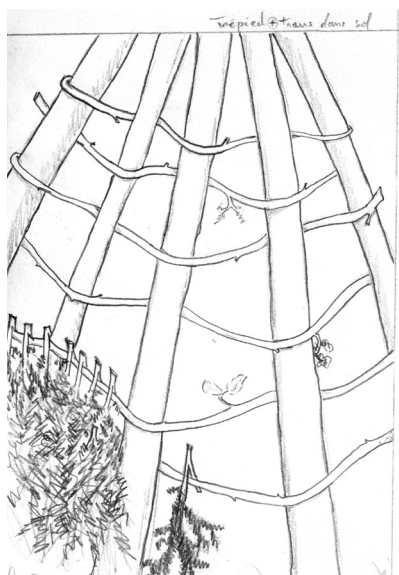
1 – Prendre deux perches les plus droites et les plus solides du lot plus celle qui possède la fourche, puis les disposer en trépied à distance égale les unes des autres. Il est conseillé de creuser un trou de 15 à 20 cm de profondeur au minimum à chaque pied pour plus de stabilité car aucun lien ne maintient le haut du trépied.



2 – Ajouter les perches restantes dans les intervalles, en tournant dans le même sens. Penser à garder un espace pour l'entrée !



3 – Couvrir le tipi avec des tiges, récupérées alentour, d'une longueur d'un mètre ou deux et suffisamment souples et légères pour pouvoir les tresser horizontalement dans la structure, ce sont les traverses. Garder un espace pour la porte qui sera faite plus tard.



4 – L'habillage se composera de rameaux feuillés très ramifiés accrochés verticalement aux traverses en commençant par le bas de la structure. Plus ils se chevauchent meilleure sera l'étanchéité du tipi.

Il est possible de mettre plusieurs couches pour améliorer l'imperméabilité de la structure mais cela prend beaucoup de temps !

La porte

Pour plus de simplicité, nous avons choisi d'utiliser deux gros rameaux touffus entrelacés qui fermeront l'entrée au gré des besoins.

Le matelas

Commencer par prendre des rameaux souples qui seront posés au sol, dans le même sens, sur la dimension souhaitée. La deuxième couche sera installée perpendiculairement à la première. Les couches successives formeront un quadrillage d'une épaisseur de votre choix. Ensuite, sur le même principe de quadrillage, des fougères seront installées pour plus de moelleux.

Difficulté à trouver des perches droites ?

Il faudra probablement vous promener un moment avant de dénicher suffisamment de matière pour les perches. Certes, les forêts de sapins/épicéas sont plus propices aux perches, mais ne désespérez pas : qui cherche bien fini par trouver ! Cela induira probablement l'emplacement du tipi.

Gestion de la ressource :

Comme pour toute cueillette n'épuisez pas la ressource : prélever rameaux, feuilles de fougères et autres, avec modération et respect sur chaque individu.



Photos Miguel Rizzo



Le P'tit Trombino

par Zoë Fachan

Louis Hickel

Début 2019, Louis Hickel a succédé à Anne Krumb au cabinet d'ostéopathie du Rosaire (ancien presbytère de St-Pierre-d'Entremont Isère). Cet Alsacien de 25 ans est originaire d'un village près de Strasbourg, où sa mère est médecin généraliste depuis 35 ans. Il aspire à s'ancrer à son tour dans une commune rurale où l'on finit par très bien connaître ses patients et même par suivre des familles entières sur plusieurs générations.

Son cursus commence par deux premières années de médecine sans parvenir à réussir le fameux concours si décrié dans les médias ces temps-ci (seulement 10 % d'admis alors qu'on manque de médecins...). Il se réoriente alors vers l'ostéopathie, encouragé par cette maman qui s'est récemment formée à l'homéopathie pour alléger ses ordonnances : une famille qui ne manque donc pas d'ouverture d'esprit, comme en atteste le contact chaleureux de Louis, son écoute et sa parole très pédagogique... Il commence ses études à Strasbourg et les finit à Saint-Etienne où il obtient son diplôme reconnu par l'Etat (de ce fait, certaines mutuelles remboursent une part de la consultation).

Cinq années d'études où l'on apprend en cours mais aussi dans la clinique ostéopathique de l'école où les élèves pratiquent sous le tutorat de praticiens confirmés. Quand il débute en juillet 2018, il peut donc se targuer d'avoir déjà eu quelque 300 patients ! Après des remplacements et de la



Photo Eric Delépine

consultation à domicile, il ne demande qu'à nous soulager, en complément aux prises en charge médicales, de nos peines de dos et d'articulation, mais tout autant de nos problèmes de digestion, de sommeil ou de stress, également traités par l'ostéopathie, ce qu'on ignore trop souvent. Il s'agit de restaurer la « mobilité » du corps, des os, des muscles et ligaments, mais aussi des organes.

Louis a passé l'épreuve de ses premières routes de montagne enneigées (la beauté du paysage l'a ravi), qui le mènent de son domicile chambérien jusqu'à chez nous. Il a élargi l'ouverture du cabinet à un quatrième jour : outre les lundis, mercredis et jeudis (de 10 à 19 h), il sera également là le samedi (de 10 à 17 h) pour s'adapter à l'agenda de chacun. Nous lui souhaitons la bienvenue !